

N. 108 - Trimestriel : Octobre/Novembre/Décembre 2021
Exp. GRESEA, Rue Royale 11, 1000 Bruxelles, Belgique
Prix : 6€

Belgique-Belgie
P.P. Bruxelles 1
1/1770
P601044
Envoi
non prioritaire
à taxe réduite

GRESEA ÉCHOS N. 108

GRESEA ÉCHOS

Revue trimestrielle du Groupe de REcherche pour une Stratégie Économique Alternative

FRONTIÈRES



S O M M A I R E

Éditorial

Qu'est-ce qu'une frontière ?

Natalia Hirtz Gresea *p. 3*

1. Les frontières, plus proches de nous que jamais

Anne-Laure Amilhat Szary *p. 9*

2. Sociogenèse de la frontière entre Haïti et la République dominicaine

Catherine Bourgeois *p. 17*

3. L'industrie militaire, véritable gagnante de la guerre européenne contre l'immigration

Mark Akkerman *p. 35*

4. Les frontières mises à l'épreuve. Le Covid19 et la gestion des (im)mobilités

Sandro Mazzardra *p. 47*

5. Pour une pensée et une praxis frontalière féministes

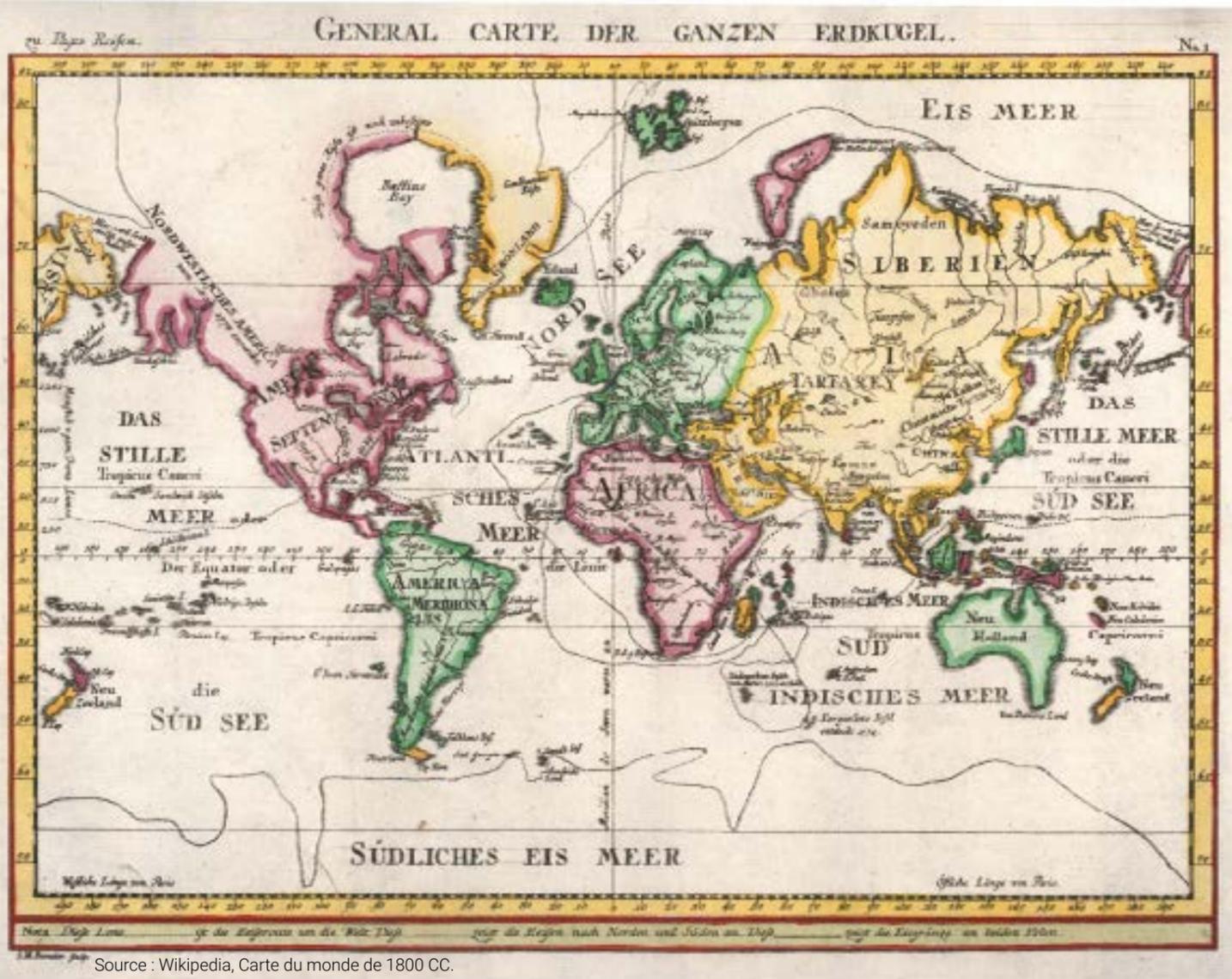
Mara Montanaro *p. 59*

ÉDITORIAL

Qu'est-ce qu'une frontière ?

Ce numéro est le fruit de la collaboration de chercheuses et chercheurs qui se sont penché.e.s sur l'étude des frontières, à partir de points de vue historique, philosophique, ethnographique, géographique, sociologique ou économique. À travers cette diversité d'approches, ce Gresea Échos cherche à décortiquer la frontière, en commençant par l'imaginaire d'une frontière historique et naturelle, construite en soi et par soi. Comme l'explique **Anne-Laure Amilhat Szary**, la frontière géographique linéaire telle que nous la connaissons aujourd'hui date seulement du XVIIe siècle. Née avec la modernité, elle correspond à des transformations de « l'organisation spatiale des ensembles politiques en cours de constitution, de nos États-nations contemporains ».

La construction sociale des frontières prétendument historiques ou naturelles correspond, en effet, à un effort politique cherchant à présenter l'État-nation « historique » comme étant l'incarnation d'une éternelle



Source : Wikipedia, Carte du monde de 1800 CC.

ÉDITORIAL

communauté (fictive) de culture, de langue, d'histoire, de religion, voire même de « sang ». Or, l'histoire nous dit, au contraire, que cette construction est le résultat de rapports de force, de conflits, de guerres et de négociations entre puissances. L'histoire de la Belgique en est un exemple, car elle fut conçue à l'origine comme État « tampon » servant à amortir les conflits entre les grandes puissances européennes de l'époque. Mais, ces rapports de force peuvent aussi détruire des États-nations, comme c'est le cas de l'ex-Tchécoslovaquie ou de l'ex-Yougoslavie. En d'autres termes, depuis sa création, l'État-nation (et donc ses frontières), est une réalité changeante, comme en témoigne l'évolution de la carte du monde selon les périodes historiques¹.

Présentée et représentée de manière ahistorique et donc comme quelque chose de naturel, on oublie souvent que la frontière est un phénomène social, économique et politique propre aux sociétés modernes, dont l'origine est étroitement liée à la conquête de l'Amérique en 1492 et au processus de colonisation du monde entrepris depuis lors par les puissances européennes modernes. Un processus qui se trouve à la base de l'accumulation primitive du capital nécessaire au développement d'une bourgeoisie européenne et du capitalisme. L'article de **Catherine Bourgeois** sur la sociogenèse de la frontière entre l'actuel Haïti et la République dominicaine apporte un éclairage sur la construction historique de cette frontière pour le partage territorial entre puissances impériales, et ceci tant pendant qu'après la période coloniale, forgeant des « identités nationales » fondées sur la production et reproduction de critères racistes aux impacts mortifères.

1. Voir B. Tertrais et D. Papin, *L'atlas des frontières. Murs, migrations, conflits*, Les Arènes, 2017.

ÉDITORIAL

En effet, le développement des États modernes européens a impliqué une course obsessionnelle à la démarcation des frontières géographiques, mais aussi sociales et raciales, des enclosures européennes (privatisant la terre) aux quartiers des blancs des villes coloniales limitant la circulation aux colonisés.e.s. À l'image des frontières européennes et des quartiers privés actuels, les frontières de la modernité marquent, avant tout, une délimitation de la propriété privée et des espaces fondée sur la construction des races et des classes sociales.

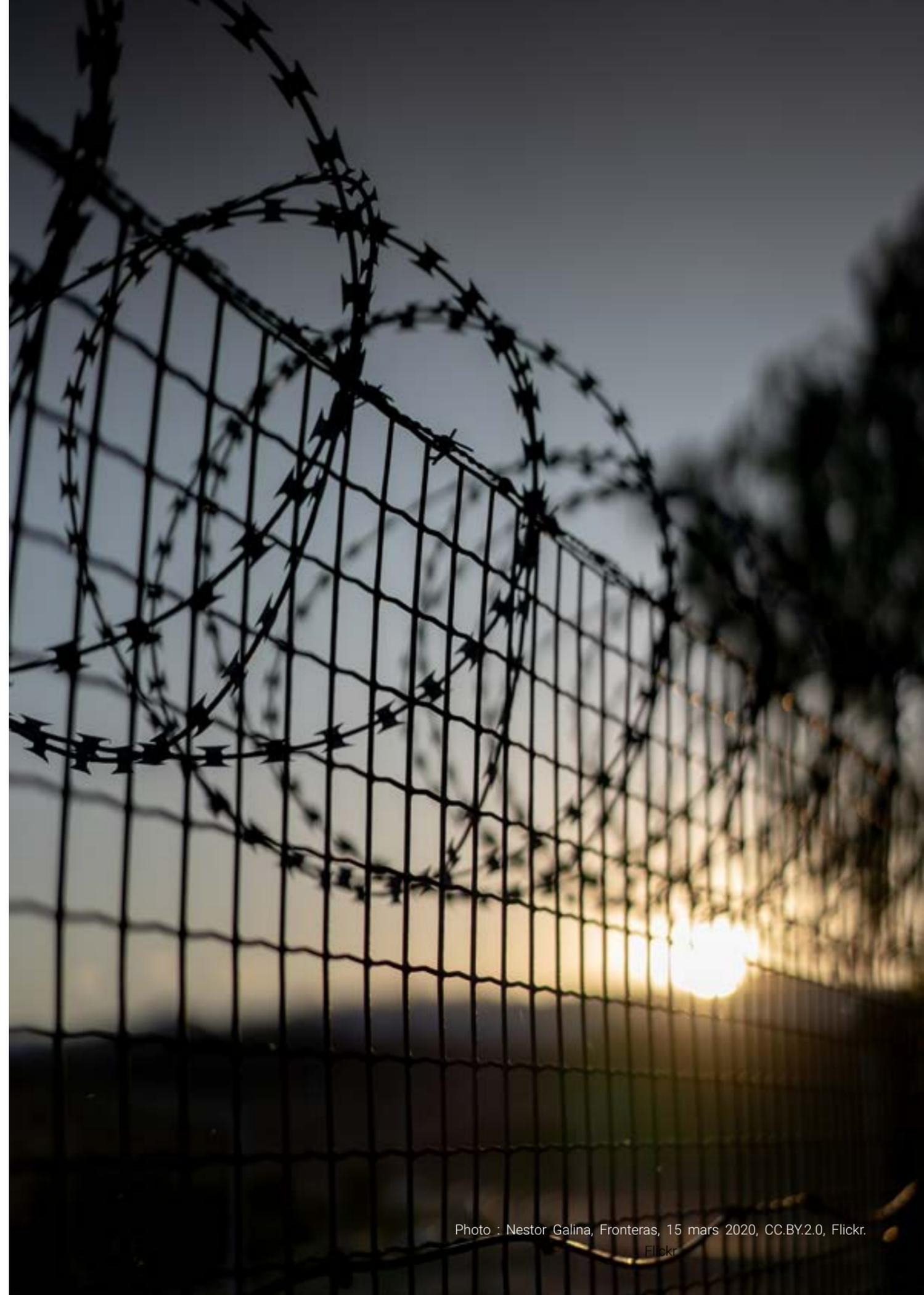
Les frontières ne sont donc pas que géographiques. Sandro Mezzadra et Brett Neilson proposent ainsi de faire de la frontière une méthode permettant de comprendre comment les frontières sont devenues le laboratoire des mutations du capitalisme et de l'État, « contribuant à délimiter de nouvelles formes de domination et d'exploitation »¹. C'est à partir de cette approche que **Sandro Mezzadra** propose une analyse sur la manière dont la pandémie et sa gestion par les autorités ont fait émerger de nouvelles frontières, tout en renforçant celles existantes.

Mara Montanaro part de ce concept de frontière comme méthode pour l'appliquer aux réflexions féministes contemporaines et prône une désstabilisation des frontières spatiales et cognitives indispensable à la circulation des idées et des luttes dans lesquelles les féminismes (en tant que subjectivités habitant de manière inconfortable les marges) ont un rôle fondamental par leur capacité à forger « des formes de résistances imprévues ».

1. Mezzadra, S., Nielson, B. *La frontière comme méthode ou la multiplication du travail*, Les Éditions de l'Asymétrie, 2019.

ÉDITORIAL

Enfin, alors que la pandémie de Covid-19 frappe la planète, les pays membres de l'Union européenne (UE) accaparent une grande partie des vaccins disponibles dans le monde tout en s'opposant à la levée des brevets. Entretemps, l'UE investit des milliards pour renforcer ses frontières, avec l'illusion de constituer un espace protégé de la « misère du monde », voire même, des pandémies. Comme le montre **Mark Akkerman**, en pleine période de pandémie, l'UE a établi un budget septennal pour le contrôle migratoire (2021-2027) qui est 2,5 fois supérieur à celui des sept dernières années. Akkerman livre une analyse sur les grands gagnants de cette politique axée sur le contrôle des frontières : l'industrie militaire et de la sécurité qui ne cesse de s'enrichir grâce à la demande croissante de drones de plus en plus sophistiqués, de vastes bases de données biométriques ou de logiciels de reconnaissance faciale. Des technologies de contrôle déployées (ou prêtes à l'être) à nos frontières, qui sont loin de pouvoir être comparables aux techniques évoquées par les défenseurs « de nos démocraties » contre une « dictature sanitaire ». Des revendications qui oublient souvent que cette démocratie s'appuie sur un système de privilèges fondé sur une matrice coloniale et capitaliste. Une démocratie qui ne représente donc que celles et ceux qui bénéficient de ce système et qui implique, dans ce même mouvement, une véritable dictature pour d'autres.



Anne-Laure Amilhat Szary

Les frontières, plus proches de nous que jamais*

Anne-Laure Amilhat Szary est spécialiste de géographie politique, professeure de Géographie à l'Université Grenoble-Alpes et directrice du laboratoire CNRS Pacte (Politiques Publiques, Action Politique, Territoires). Elle a récemment publié *Géopolitique des frontières. Découper la terre, imposer une vision du monde*¹. Dans cet article, Amilhat Szary contextualise la construction historique des frontières linéaires telles que nous les connaissons actuellement et analyse la complexité sociale et symbolique de ces lieux en constante transformation.

1. Éditions Le cavalier Bleu, 19 novembre 2020.

*Article publié dans *(Dé)passer la frontière*, Collection Passerelle n°19, Caroline Weill (Réalisation et coordination), Ed. Ritimo, mars 2019.

Les articles de la collection Passerelle sont en ligne sur le site de la Coredem sous licence Creative Commons : CC BY NC ND (www.creativecommons.org.)

Les frontières, plus proches de nous que jamais

Anne-Laure Amilhat Szary

Les frontières, réalités longtemps lointaines et immatérielles dans la vie de la majorité des femmes et des hommes, se donnent aujourd'hui en spectacle : les murs envahissent nos écrans, ceux qui tentent de les franchir sont intégrés dans nos débats politiques au point de les saturer. Comment expliquer un tel retournement, et surtout, quel sens politique lui donner ?

Face aux frontières, un sentiment étrange envahit l'observateur, celui d'une extrême simplicité géopolitique : qu'y aurait-il à comprendre d'une ligne, forme dont l'évidence s'imposerait d'elle-même et qui évacuerait tout débat sur ce qu'il faut en faire et sur la possibilité d'imaginer autrement les frontières demain ? Ce processus est renforcé par un sentiment couramment répandu : longtemps il y eut de bonnes frontières, faciles à définir, puisque c'étaient « les nôtres », relativement ouvertes même s'il fallait faire la queue aux guérites pour les vacances, et des mauvaises, les « autres » donc, c'est-à-dire celles du bloc de l'Est qui nous faisait face, fermées au point de pouvoir se matérialiser en mur pour départager les deux mondes. Ce « rideau de fer » personnalisait à merveille la double face des frontières : du côté ouest de Berlin on y taguait des graffitis irrévérents quand, de l'autre, les lapins proliféraient dans un no-man's land dont la traversée pouvait provoquer des tirs mortels (ce mur fut d'ailleurs la cause de 136 décès pendant les 28 années de son existence). À travers la discussion de trois nuances essentielles pour comprendre les enjeux des transformations des frontières contemporaines, ce texte vise à brosser un tableau multidimensionnel de leur réalité géopolitique.

Nuance 1 : la frontière est une réalité sociale complexe et non binaire

Il semble dans un premier temps essentiel de briser toute approche binaire de la frontière, car celle-ci constitue effectivement une réalité sociale et symbolique extrêmement complexe. Renvoyer dos à dos les hérauts de la fermeture contre les militants de l'ouverture mène à l'impasse. Si l'on y regarde de plus près, on ne peut pas opposer des frontières qui

s'ouvrent et d'autres qui se ferment : toutes opèrent comme des lieux de tri des flux de la mondialisation. Il s'agit de lieux qui sont en constante transformation, dans la mesure où elles s'ouvrent et se ferment à la fois. Dans la langue anglaise, qui exprime mieux les processus, pour dire ces synapses¹, on parle de "debordering" et de "rebordering". **Les frontières contemporaines présentent l'un ou l'autre aspect de leur réalité selon le type de personne/marchandise/information/capital qui se présente face à elles. C'est à ce titre que nous avons proposé² de parler de « frontièrité » pour qualifier la capacité variable que les êtres humains pouvaient avoir à passer d'un pays à un autre. Cette qualité dépend en première instance du lieu de naissance, la valeur différentielle de nos passeports essentialisant une inégalité dramatique au sein du monde contemporain. Il est toutefois possible de corriger les effets d'un tel classement : le niveau de notre compte en banque** permet notamment d'acheter certains passeports (celui de Chypre pour devenir citoyen de l'Union européenne, par exemple), cependant que les réseaux d'interconnaissance et d'entraide donnent également accès à des modes de circulation autorisant le contournement des obstacles évidents. On aboutit paradoxalement à ce qu'une invention politique destinée à matérialiser un collectif fonctionne désormais sur un mode d'individualisation croissante.

Ouvrir la réflexion sur le statut des frontières dans nos sociétés suppose donc de poser le débat autrement que dans une dualité préconçue : la frontière est l'un de ces types d'espaces complexes qui n'existent que dans la tension entre le concept et son actualisation. Il s'agit bien d'un processus qui se déploie entre deux modalités d'existence : une représentation (la façon dont on définit le mot, ce

que l'on pense être une frontière, par exemple une limite entre deux États-nations) et sa matérialité (les modes de déploiement sur le terrain de cette représentation, à savoir des bornes éloignées, des barbelés, etc.). Le rapport de la frontière à la carte est particulièrement éclairant de ce paradoxe : sans carte, pas de frontière, quel que soit le point de vue. Sur place, dire précisément où passe la ligne imaginaire qui sépare le pays A d'un pays B est extrêmement difficile, même si une rivière ou une montagne est censée soutenir topographiquement la construction politique. En effet le lit d'une rivière évolue d'une année à l'autre en fonction des crues, et la ligne de crête en fonction de la quantité de neige et de glace... Et plus on s'éloigne du lieu même de la séparation, plus cet outil cartographique est nécessaire pour matérialiser la distinction que l'on veut signifier. La frontière est par essence représentation d'elle-même, elle n'existe qu'à travers ce prisme que l'on peut qualifier de performatif. Il faut la dire, la signifier, pour qu'elle se réalise. À distance de la ligne même, la carte a constitué l'outil technologique permettant de mettre en œuvre une idée politique : sans ce support, comment mettre en œuvre le découpage du monde moderne ?

Nuance 2 : Comprendre l'histoire des frontières permet d'en saisir les problèmes actuels

Historiquement, il est convenu de donner une date de naissance assez précise aux frontières linéaires telles que nous les pratiquons aujourd'hui. Elles seraient nées en 1648, lors de la signature des traités dits « de Westphalie » (car signés dans cette région aujourd'hui allemande) qui mirent fin à l'une des premières grandes boucheries militaires

1. La frontière se traduit en anglais par le mot « border », le terme « boundary » s'appliquant à une limite linéaire, pas exclusivement internationale (on parle de « boundary » pour indiquer les limites d'un parc naturel par exemple, celui de « frontier » correspondant, lui, à l'idée, plus large, de front pionnier).

2. Amilhat Szary, A-L., et Giraut, F. dir. 2015. *Borderities: The Politics of Contemporary Mobile Borders*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

intraeuropéennes, la guerre de Trente Ans. Elles devaient constituer l'outil d'une paix perpétuelle, du fait de la stabilité territoriale qu'elles instaurent. **Cet acte de naissance avait quelque chose de tout à fait révolutionnaire du point de vue de l'organisation spatiale des ensembles politiques en cours de constitution, à l'origine de nos États-nations contemporains.** La notion de continuité territoriale prenait en effet le pas sur une organisation féodale où les populations étaient assujetties à des seigneurs, lesquels pouvaient posséder des terres, et dominer leurs ressources humaines et non humaines (terres, réserves de gibier, etc.), de manière non contiguë (cf. le royaume normand qui s'étendait en Italie du Sud et en Sicile). On entrait alors dans l'ère d'une tautologie moderne – qui nous semble, aujourd'hui encore, d'une évidence difficile à remettre en cause – et fait coïncider État, Territoire et Souveraineté. Cette stabilité n'est pourtant qu'apparente : l'ordre international a profondément évolué ces dernières décennies encore, comme l'illustre l'élargissement de la composition de l'ONU, passée de 51 membres fondateurs en 1945 à 193 aujourd'hui.

Ce geste fondateur du tracé frontalier était doté d'une simplicité apparente, liée à la puissance de sa forme, la ligne. Il n'était pourtant pas exempt de contradictions. Certes, s'adosser à des supports topographiques dont la linéarité était suggérée par la carte était très opportun pour les faiseurs de limites, ministres et autres ambassadeurs. Rien en effet ne suggérait sur ces premiers outils que le fleuve eût un lit mobile, que la montagne fût un tas de cailloux moins pointus que prévu... mais surtout que ces fleuves et montagnes pussent constituer, pour les populations locales, des lieux de partage de ressources : pâturages communs d'altitude où se retrouvaient régulièrement les habitants de vallées différentes, moulins où l'on venait moulinier le grain depuis les deux rives.

Cette équivalence première posée entre la frontière et le relief a fondé l'une des fictions politiques les plus durables qui soient : l'idée de frontière naturelle. Elle s'est accompagnée d'une contre-fiction identiquement puissante, car une fois de plus binaire, l'opposition entre frontières artificielles et celles qui ne le sont pas. **Affirmer qu'une frontière naturelle n'est pas artificielle semble évident, et pourtant ! En continuant à reproduire dans nos livres d'école, aujourd'hui encore, ce discours, on oblitère l'origine historique de nos frontières et on perpétue la naturalisation du pouvoir royal transférée, sans remise en cause, au sein du modèle républicain.** Le raisonnement initial est le suivant : 1/ le roi (ou la reine) règne de droit divin, représentant le temporel d'un pouvoir qui le dépasse tout en justifiant son autorité ; 2/ Dieu a créé la terre, les rivières et les montagnes qui la structurent ; 3/ si les frontières suivent ces éléments topographiques, elles se voient revêtues de la même puissance, tout autant inamovibles qu'indiscutables : essentialisées. Cette suite a tout d'un syllogisme : à l'heure actuelle, même si l'on a remis en cause sa proposition prémisses, personne ne remet en doute la stabilité logique de l'édifice. Pourtant, une frontière correspondant à un tracé arbitraire, sa superposition à un trait de relief ne devrait pas masquer son essence « artificielle », culturelle et politique plutôt que naturelle.

La dynamique du symbolique du tracé d'une frontière est si puissante que même lorsque cette dernière connaît une évolution politique, les espaces traversés gardent très longtemps la marque de ces lignes. On peut dire que la frontière fonctionne comme une cicatrice territoriale. Cette puissance n'est pas liée uniquement à la force des pouvoirs centraux initiateurs de la stabilisation de leurs rapports de force autour d'une ligne symbolique destinée à différencier deux ensembles nationaux. On oublie souvent que les populations locales s'emparent très vite de ces réalités politiques et

vont, dans leur quotidien, peu à peu « mettre de la distance dans la proximité »¹, au point que les différences des usages de l'espace vont s'inscrire dans le paysage et dans l'évolution linguistique. On évoque souvent la contrebande et l'aspect illégal de ces flux, mais ce travail quotidien de la frontière inclut la mise à profit très légale des différentiels que sa présence induit, par exemple dans le prix des marchandises (induisant des traversées pour aller vendre ses productions/acheter des biens de consommation), mais aussi dans les échanges culinaires par exemple. Cela fait des points de passage des frontières des lieux de services, souvent à l'origine de développement urbain. L'ouverture des frontières peut y provoquer une crise, dans la mesure où ce type d'espace a été organisé autour des fonctions de contrôle et des ruptures de charge induites. L'invention des frontières a permis la mise en place des marchés de consommateurs tout autant que la formation de périmètres de citoyenneté. La mise en place des États-nations correspond en effet à une construction à la fois politique et économique dans une double modalité qui se prolonge aujourd'hui.

Nuance 3 : Le repli contemporain derrière les murs escamote le rôle complexe des frontières

La phase récente de la globalisation a profondément remis en cause le rôle régulateur des États et bousculé du même coup le statut des frontières : **face à des barrières tarifaires et douanières en régression, à la rivalité des corporations multi et transnationales, mais aussi à l'émergence de défis globaux comme le changement climatique, à quoi peuvent encore servir les frontières contemporaines ?** Peu d'acteurs politiques peuvent se targuer de savoir répondre à cette question, et pourtant,

tout se passe aujourd'hui comme si ces lignes imaginaires dont l'Europe s'est dotées il y a près de quatre siècles – et qu'elle a exportées dans le reste du monde avec la colonisation – comptaient plus que jamais.

Cela ne s'explique pas seulement par le « nationalisme méthodologique » qu'elles ont contribué à forger et par le fait qu'il demeure très compliqué, même au début du XXI^e siècle, de penser au-delà de figures de références nationales. **On oublie trop souvent à quel point la construction nationale a été puissante dans sa manière d'unifier à la fois nos imaginaires et nos institutions,** notamment l'école et l'université. Les lieux de débat intellectuel et médiatique, même à l'heure des médias sociaux électroniques, restent singulièrement prisonniers du référent national. Paradoxalement, grâce aux GPS, on sait pour la première fois précisément où passent nos frontières et on peut les démarquer précisément, tant sur terre que dans le domaine maritime qui est le témoin d'une répartition territoriale inédite. Celles-ci connaissent bel et bien une recrudescence d'intérêt en droit international contemporain. **D'un point de vue économique, le contrôle des frontières constitue en soi un marché en pleine croissance.** Dans le cadre d'une transformation des paradigmes géopolitiques où la guerre au sens classique du terme (qui avait longtemps stimulé l'innovation technologique et le développement industriel) disparaît au profit de conflits internes, ce type de dynamique d'innovation se poursuit grâce à la transformation des complexes militaro-industriels en complexes « sécuritaro-industriels ». Ces derniers offrent l'avantage de proposer des équipements de sécurité développés aux frontières pouvant être déployés dans des conditions comparables dans des contextes militaires ou civils, notamment pour la surveillance des sites industriels sensibles. Au sens très littéral donc, les frontières

1. Arbaret-Schulz, C. 2002. « Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles ». In *Villes et frontières*, éd. Reitel, B., Zander, P., Piermay, J.L. et Renard, J.P. Paris : Anthropos / Economica, 213-30.

connaissent une nouvelle importance dans nos environnements matériels comme cognitifs, stratégiques comme économiques.

La mise en lumière des frontières dans le débat médiatique est d'autant plus surprenante qu'elle escamote une transformation profonde de leur fonctionnement. Fonction et formes ne coïncident plus comme au moment westphalien... Le rôle de contrôle du passage et de marquage identitaire des limites internationales ne s'opère plus sur la ligne elle-même : la frontière diffractée s'exporte, en une multitude de points reliés en réseau, on dit parfois qu'elle se « pixellise ». Les fonctions attribuées à l'institution frontalière évoluent en effet moins rapidement que ses manifestations matérielles : la notion de ligne s'estompe à mesure que les procédures de contrôle s'opèrent en amont (prédédouanement des marchandises transportées en conteneurs dans les ports de départ plutôt que dans ceux de destination par exemple), ou bien en aval (contrôle de l'identité et du statut migratoire au sein des territoires bien après le franchissement de la frontière physique). Et quand les contrôles d'identité s'opèrent désormais au sein des infrastructures de transport, confiés à des opérateurs privés, on la voit même se privatiser. Dans le même temps, elle se dilate pour celles et ceux qui n'ont pas le pouvoir de les franchir avec des papiers réguliers : elle devient alors territoire d'attente, espace-temps suspendu qui brise des vies par sa violence. Ce qui est désormais en jeu lors des contrôles opérés aux frontières n'est plus le repérage d'individus suspects ou de cargos identifiés, mais le calcul algorithmique de la dangerosité potentielle que représente le composant d'un flux de la mondialisation.

Renforcer l'imperméabilité en y érigeant un mur d'une ligne ne résout que bien faiblement une telle équation. On constate par ailleurs, dans ce temps du repli, qu'un certain nombre d'acteurs font fi des frontières et de toutes leurs contraintes, tels ces

opérateurs internationaux qui louent des terres dans l'objectif d'une exploitation exclusivement dédiée à l'exportation. Ces opérations dites de saisie de terre, de « *land-grabbing* » permettent à des acteurs économiques de s'approprier de la terre et de ses ressources, sans avoir à faire bouger les frontières politiques. Au regard de ces phénomènes croissants d'extra-territorialité capitaliste, que peuvent continuer à signifier les frontières politiques ?

Face au déferlement de violence que leur fermeture suscite, mesuré par l'augmentation régulière de la létalité de leur traversée, comment peut-on réagir ? Aux frontières qui se ferment pour les femmes et les hommes pauvres, des réseaux d'entraide se mettent en place pour tenter de lutter contre la déshumanisation que les frontières contemporaines suscitent, mais cela ne concerne qu'une minorité. Pour la majorité, nous sommes tous pris au piège de la dialectique opportunité / sécurité qui se déploie aux frontières : comme le suggérait déjà le géographe Jean Gottmann. Nous sommes toutes en effet tentées de franchir les frontières en quête de meilleures opportunités, mais craignons, si d'autres procèdent de la même manière, que cela ne menace notre intégrité.

Les militant-es « no-border » revendiquent d'ailleurs moins l'effacement absolu des frontières que la redéfinition d'un régime de fonctionnement des frontières fondé sur l'ouverture. Si on les supprimait totalement en effet, les frontières réapparaîtraient sans doute autrement, aux limites de nos régions ou de nos villes, à la mode médiévale. Ces lignes contemporaines ont la vie dure, car elles continuent en effet de porter avec elles la force des premières distinctions anthropologiques, et notamment la vieille séparation des modes de vie et d'habiter entre nomades et sédentaires. Cependant, à y regarder trop vite, à ne juger que par l'image d'un mur de béton à la télévision, on pourrait croire que « de tout temps » elles ont fonctionné comme aujourd'hui,



Photo: Anne-Laure Amilhat Szary

dans un raidissement des conditions de passage pourtant inédit. Dans un tel contexte, comprendre **les frontières devient un enjeu croissant, mais pas uniquement pour saisir les nuances des évolutions géopolitiques contemporaines. Les frontières nous parlent de notre rapport à l'inclusion et à l'exclusion, de ce qui fait le vivre ensemble et la démocratie.** Elles constituent un symptôme politique et idéologique puissant. Il faut prendre garde cependant de regarder ce qu'elles cachent autant que ce qu'elles montrent : c'est bien souvent « À l'ombre du mur¹ que le pire se produit. » Mais « Le pire n'est pas (toujours) certain² »...

1. Dans son livre de 1952, il tentait de proposer une lecture de l'espace basée non pas sur l'idée sédentaire d'un monde dont les découpages territoriaux donnaient à voir la stabilité, mais à réfléchir à une vision moins « fixiste » de la société, montrant comment les flux de personnes et de biens modélaient notre environnement et conditionnaient le fonctionnement des États, cf. Gottmann, J. 1952. *La politique des États et leur géographie*. Paris : Armand Colin.

2. Titre d'une pièce écrite et dirigée par Catherine Boskowitz, Production MC93- Bobigny, 2019.

Catherine Bourgeois

Sociogenèse de la frontière entre Haïti et la République dominicaine

Catherine Bourgeois est collaboratrice scientifique à l'Université Libre de Bruxelles et au Laboratoire Mixte International MESO (Mobilités, gouvernance et ressources dans le bassin méso-américain). Elle est spécialiste des questions frontalières et migratoires en Haïti, en République dominicaine et au Mexique. Elle a notamment consacré sa thèse aux relations dominico-haïtiennes en zone frontalière. Dans cet article, elle interroge la (re)production des frontières dans ce territoire insulaire de la Caraïbe.

Sociogenèse de la frontière entre Haïti et la République dominicaine

Catherine Bourgeois

Les frontières sont multiples : elles sont notamment territoriales, sociales, ethniques, raciales, linguistiques, et symboliques. Elles ne sont pas immobiles, mais plutôt amovibles. Elles sont le résultat d'un processus de construction spatiale, politique, sociale, culturelle et mémorielle par différents groupes ou puissances en présence qui les mobilisent en fonction de leurs intérêts et des époques. À travers le cas concret de la frontière entre Haïti et la République dominicaine, cet article aborde les processus de construction d'une frontière politique, mais aussi des frontières sociales, ethniques et raciales, tant « par le haut » (construction dans le cadre des États-nations) que « par le bas » (interventions des acteurs locaux).

Haïti et la République dominicaine se partagent un territoire insulaire dans la Caraïbe. La frontière entre les deux États trouve son origine sous la colonisation, époque à laquelle la France et l'Espagne se sont partagé l'île. Cette première division spatiale, combinée à l'imposition de modèles coloniaux différents dans chaque partie de l'île, a donné lieu à une distanciation entre les deux colonies et à un processus de créolisation¹ propre à chacune d'entre elles. Ainsi, en plus d'une division spatiale et politique, c'est aussi une distance culturelle qui s'est peu à peu installée et creusée. La distanciation s'est surtout accélérée tout au long du 19^e siècle en parallèle du processus des deux constructions nationales où certaines références politiques et culturelles ont été mobilisées et réaffirmées de part et d'autre de la frontière, se positionnant non seulement par rapport aux anciens empires coloniaux, mais aussi par rapport à l'État voisin, dans une relation souvent antagoniste.

La République dominicaine est par ailleurs depuis plusieurs décennies la première destination de migration pour la majorité des Haïtiens des

1. La créolisation est entendue ici comme un processus de reconfiguration nouvelle à partir de caractéristiques sociales et culturelles héritées, adoptées, adaptées et (re) créées par des populations différentes mises en contact dans le contexte particulier des sociétés de plantation esclavagiste. Voir : L'Étang, G., 2011. « Créolisation et créolité à la Martinique : essai de périodisation », in M. Burac et D. Bégot (dir.) *L'habitation/plantation. Héritages et mutations. Caraïbe-Amérique*, 185-195. Paris : Karthala.
// Bonniol, J.L., 2013. « Au prisme de la créolisation. Tentative d'épuisement d'un concept », *L'Homme* 3 (207-208) : 237-288.



© Catherine Bourgeois

couches populaires. Les Haïtiens sont présents dans de nombreux secteurs de l'économie dominicaine ainsi que sur l'ensemble du territoire voisin¹. De plus, Haïti et les Haïtiens occupent une place particulière dans l'imaginaire collectif dominicain. Et bien que les conflits autour des limites frontalières ne soient plus d'actualité, la frontière dominico-haïtienne continue de faire l'objet de nombreux enjeux politiques, économiques et sociaux. Elle est mobilisée par les conservateurs qui voient dans l'immigration haïtienne un danger pour la nation dominicaine et souhaitent la construction d'un mur le long de ses quelque 380 kilomètres². Elle sert des enjeux économiques quand elle distingue entre des espaces soumis ou non à des accords de libre-échange internationaux – ce qui a des implications sur les échanges insulaires –, ou quand elle est mobilisée par les commerçants frontaliers pour défendre l'économie locale³. Elle est enfin mobilisée

dans l'opinion publique dominicaine pour signifier les différences avec la population haïtienne et justifier les politiques et pratiques discriminatoires. Mais cette frontière, quelle est-elle et d'où vient-elle ? Ou plutôt, ces frontières politiques, sociales, culturelles et symboliques, quelles sont-elles et quelle est leur sociogenèse ?

Le temps des colonies : frontière politique et distanciation sociale

La frontière telle que nous la connaissons aujourd'hui est le résultat d'un long processus qui a commencé sous la colonisation espagnole et française de cette île des Grandes Antilles.

Dans l'île d'Ayiti (« Terres des hautes montagnes »), comme ailleurs dans la Caraïbe, la colonisation fut

1. Si historiquement les Haïtiens ont principalement travaillé dans le secteur sucrier, ils sont aujourd'hui très présents dans le secteur de la construction, l'agriculture, le tourisme, le travail domestique et la vente ambulante.

2. La construction de ce mur a démarré au printemps 2021.

3. Bourgeois, C., 2016a. « Os «pèpès» contra o Estado. Circulação do artigos têxtil de segunda mão na fronteira Haiti-República Dominicana e negociações sobre sua comercialização », *Boletim Gaúcho de Geografia*, 43 (1) : 1-24.

synonyme d'extermination de la population amérindienne en un peu plus de cinquante ans et de la mise en place du système esclavagiste à destination, principalement, des plantations. L'île fut d'abord uniquement colonisée par les Espagnols (1492) jusqu'à l'arrivée de colons français au cours du 16e siècle. À la reconnaissance officielle de la présence française dans l'ouest en 1697, la colonie française prend le nom de Saint-Domingue (actuellement Haïti) et la colonie espagnole, Santo Domingo (actuellement République dominicaine). En se partageant l'île, la France et l'Espagne sont à l'origine des premières différences entre les deux colonies. Ces différences concernaient le système esclavagiste implanté, les activités développées, le rapport au territoire ainsi que la relation entre les colonies et leurs couronnes respectives¹.

La colonie espagnole de la fin du 17e siècle est marquée par le déclin de l'économie de plantation et l'émigration de nombreux colons vers le continent laissant beaucoup de terres en friche. Cela favorise l'émergence d'une société d'éleveurs de bétail, de petits agriculteurs blancs et de paysans libres de couleur. Du côté français, la colonie est considérée comme la « perle des Antilles ». Les plantations de sucre, de café et de coton exploitent un nombre très important d'esclaves. Il existe une stricte séparation entre les blancs et les esclaves, renforcée par le système juridique du Code noir². Cette séparation se manifeste notamment par la pratique de langues différentes : les blancs et les libres (agriculteurs, métayers, entre autres) sont francophones (bien qu'ils connaissent le créole pour des raisons pratiques ou familiales) tandis que les esclaves sont

créolophones³. À la fin du 18e siècle, on dénombre dans la colonie française 30.000 blancs, 40.000 métis libres et 500.000 esclaves⁴.

En ce qui concerne plus particulièrement la frontière, à l'arrivée des colons français dans le nord de l'île, cette région est devenue un haut lieu de contrebande et de commerce entre Espagnols et Français – les premiers pratiquant l'élevage bovin extensif. Ces échanges commerciaux se poursuivent, en dépit des conflits pour l'appropriation de l'espace. En 1697, la reconnaissance officielle de la colonie française dans l'ouest de l'île entraîne le développement d'importantes relations commerciales entre les deux colonies. La colonie espagnole (surtout sa région frontalière) fournit des aliments et du bétail aux grandes plantations esclavagistes et aux troupes françaises tandis que la colonie française pourvoit sa voisine en biens manufacturés venus d'Europe. Ces échanges commerciaux durent tout au long du 18e siècle et permettent à la colonie espagnole de sortir quelque peu de la misère, même si, à cette époque, elle n'atteint jamais le développement économique de la colonie française. Profitant de cet avantage, celle-ci s'étend dans la région frontalière qui n'est pas encore clairement délimitée, ce qui donne lieu à plusieurs conflits pour la récupération de territoires dans la région du nord. En 1777, le Traité d'Aranjuez fixe les limites territoriales, les tensions diminuent et le commerce du bétail et des biens manufacturés est officiellement autorisé⁵.

En termes sociodémographiques, la région frontalière espagnole est, à cette époque, essentiellement peuplée de petits fermiers et d'éleveurs de

bétail, colons et créoles¹, ainsi que de marrons – des anciens esclaves ayant fui les plantations françaises et qui se sont réfugiés dans les montagnes frontalières du côté espagnol où ils se consacrent à l'élevage de bétail et la petite agriculture. Par ailleurs, cette région contraste avec les autres régions de l'île par l'importante économie d'élevage de bétail, la relative pauvreté des petits fermiers et la faible densité de population. En outre, la conjonction de ces caractéristiques particulières a favorisé localement un certain degré de collaboration et de mixité entre les marrons et les petits fermiers espagnols, différant ainsi avec la hiérarchie et la stricte séparation des blancs et des noirs dans les plantations françaises². Du point de vue des deux administrations coloniales, la région frontalière est une zone qui échappe à leur contrôle (contrebande et marronnage).

Le temps des indépendances : unification de l'île et accroissement de la distanciation

La colonie française est marquée par la révolte des esclaves de 1791, auxquels se rallient des affranchis, des propriétaires terriens et des officiers de couleur, prenant les armes contre le pouvoir colonial. **Le 1er janvier 1804, les anciens esclaves déclarent l'indépendance de la République d'Haïti, mais payeront longtemps ce soulèvement tant financièrement³ que politiquement puisque le pays sera mis au ban de la scène internationale par les pays occidentaux voulant éviter d'autres révoltes d'esclaves.** Cet isolement ainsi que l'impossibilité

de garantir la souveraineté sur le territoire insulaire (dans l'est de l'île se trouvent des colons et des troupes françaises) contribuent à renforcer la cohésion nationale haïtienne. Dans ce contexte, la frontière fait l'objet d'un nouvel enjeu : il faut la supprimer, ce qui donne lieu à de nombreuses tentatives d'annexion de la colonie de Santo Domingo.

De son côté, poussée par les mouvements indépendantistes sur le continent, l'élite de Santo Domingo proclame, en 1821, « l'État indépendant de l'Haïti espagnol » puis cherche à se placer sous la protection d'un État plus important. Les éleveurs de bétail et les fermiers qui écoulent une grande partie de leur production dans le pays voisin votent pour le rattachement à la République d'Haïti. Les deux anciennes colonies sont réunies de 1822 à 1844. Au début, cette période d'unification permet un rapprochement entre les deux côtés de l'île. Mais certaines réformes économiques, politiques, sociales et culturelles⁴ imposées par le gouvernement haïtien accentuent néanmoins la distance entre les deux populations. Se sentant relégués à la place de citoyens de seconde zone, poussés par un désir d'indépendance (marqué notamment par une propagande anti-haïtienne naissante), et profitant des luttes intestines pour le pouvoir en Haïti, les Hispano-Dominicains proclament l'indépendance de la République dominicaine en 1844⁵. Toutefois, une partie de l'élite souhaite retourner dans le giron de l'Espagne et il y a réannexion en 1861. Elle est de courte durée : de 1863 à 1865, les indépendantistes mènent une guerre pour restaurer l'indépendance.

1. Théodat, J.M., 2003. *Haïti-République dominicaine. Une île pour deux : 1804-1916*, Paris : Karthala, p. 44-46.

2. Le Code noir est un recueil de textes juridiques relatifs aux colonies et réglementant surtout tous les aspects de la vie des personnes soumises à l'esclavage, depuis la religion jusqu'aux unions en passant par les jours de fête, l'alimentation, etc. Le Code noir a existé en France, mais aussi en Espagne.

3. *Ibidem*, p. 52.

4. Franco, F., 2007. « Juxtaposition et interaction des deux colonies française et espagnole à la veille de la révolution », in A. Yacou (dir.) *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790 et 1822)*, 71-79. Paris/Pointe-à-Pitre : Karthala/CERC, p. 77.

5. Moya Pons, F., 2008 (14e édition). *Manual de Historia Dominicana*, Santo Domingo : Caribbean Publishers, p. 152-153.

1. Enfants de colons nés dans la colonie.

2. Derby, L., 1994. « Haitians, magic, and money : raza and society in the Haitian-Dominican borderlands, 1900 to 1937 », *Comparative Studies in Society and History* 36 (3) : 488-526.

3. En 1825, la jeune nation est contrainte par la France à payer une indemnité abyssale en « dédommagement » pour les pertes des colons.

4. Confiscation des biens du clergé et des colons français qui se sont exilés à Santo Domingo, fermeture de l'université de Santo Domingo, interdiction de l'usage de la langue castillane dans les écoles et les instances civiles et politiques du pays.

5. La date néanmoins conservée pour célébrer l'indépendance dominicaine reste le 27 février 1844.

La fabrique des nations, la recherche de la distanciation et la réalité frontalière

La restauration de l'indépendance dominicaine en 1865 signe l'apaisement des tensions entre les deux pays¹ et le début de la consolidation des États et de leurs constructions nationales. Ce processus passe par la construction et l'affirmation d'une identité nationale propre à chacun des deux pays. Or, les repères identitaires qui sont choisis révèlent un désir de se distancier, au moins en partie, d'un « autre » au sens de Frederik Barth².

Dans le cas d'Haïti, l'identification collective se construit en réaction aux impositions coloniales de la France – le souvenir violent de la colonisation étant très récent. Ainsi, il est décidé que le pays s'appellera Haïti en référence au nom amérindien de l'île (Ayiti). De même, le drapeau est conçu sur base du drapeau français dont le blanc est arraché³. Le recours à la toponymie amérindienne permet d'établir une sorte de continuité entre le peuple amérindien et le peuple haïtien en insistant sur la continuité des luttes contre le pouvoir colonial et sur l'importance de l'exploitation de la terre. Par ailleurs, l'État haïtien met tout en œuvre pour développer une « négritude » positive, afin de contrer les discours racistes développés par les pays occidentaux pour boycotter Haïti et freiner les désirs indépendantistes des

colonies voisines⁴. Les élites haïtiennes formées à l'occidentale par l'Église catholique sont chargées de produire des travaux littéraires et scientifiques en vue de réhabiliter les noirs. Cela passe aussi par le rejet des pratiques et des cultes traditionnels vus comme un frein « à la reconnaissance de la dignité du peuple haïtien comme peuple "civilisé" »⁵ et par la marginalisation des masses populaires tenues à l'écart de la scène politique. Toutefois, **cette nouvelle forme de négritude est celle de l'élite ; elle ne parvient pas à réunir les différentes classes sociales haïtiennes.**

Dans le cas de la République dominicaine, la période de consolidation politique et économique à la fin du 19e siècle est aussi celle de l'émergence d'un discours nationaliste dont les bases principales sont la distanciation avec le pays voisin, Haïti, et la « blanchité »⁶. En effet, pendant les premières années qui ont suivi l'indépendance, Haïti a été présenté comme un « ennemi » et cela a servi d'élément fédérateur pour les couches les plus influentes de la société. La langue espagnole et le catholicisme sont les premières bornes de l'identité dominicaine. Ensuite, de nouveaux repères identitaires sont choisis par les historiographes et les idéologues de cette époque. La région du Cibao (qui détient le plus haut pourcentage de population blanche du pays ainsi que la majorité des richesses et des activités agricoles) et les us et coutumes

de sa population créole deviennent des références « d'identité nationale »¹. D'autres références identitaires sont le fruit de travaux d'historiographes et d'écrivains de la fin du 19e siècle marqués par l'indigénisme et l'hispanisme. Ainsi, la littérature romantique de l'époque, qui exalte les révoltes amérindiennes, joue un rôle important dans l'adoption de l'identité amérindienne comme l'une des principales racines du peuple dominicain, alors même que cette population a été exterminée trois siècles plus tôt. Cette époque est aussi celle de la minimisation, voire de la négation de l'esclavage des noirs dans les ouvrages publiés. La « légende blanche de l'esclavage » dans la colonie de Santo Domingo repose ainsi sur l'idée du « bon traitement » des esclaves et sur celle de la prédominance démographique blanche pour expliquer un degré de métissage plus important que dans l'ouest de l'île². La conjonction de ces éléments sert alors de base à la représentation d'une société qui se pense comme hispanique, blanche ou « métisse », plutôt que « mulâtre »³. Les termes mulato (descendant d'une noire et d'un blanc) et pardo (descendant de noirs, Amérindiens et blancs) utilisés à la fin du 19e siècle pour désigner la couleur de peau des Dominicains « mulâtres » furent peu à peu remplacés par le terme indio (indien) malgré l'extinction de cette population au 16e siècle. L'usage de ce terme pour désigner l'ensemble de la population dominicaine « mulâtre » s'est d'ailleurs généralisé à partir des années 1920 et surtout pendant la dictature (dictature de R. L. Trujillo de 1930 à 1961)⁴. Enfin,

une dernière composante de l'identité nationale telle que définie à l'époque est l'anti-haïtianisme déclaré des élites politiques et intellectuelles dominicaines⁵. Ce discours est également le prolongement du profond mépris de l'oligarchie pour les masses populaires. Ces préjugés, renforcés par les théories raciales du 19e siècle et par le rejet de l'indépendance haïtienne sur la scène internationale, trouvent en la figure d'Haïti un terrain fertile où se développer. Ainsi se dessine, en République dominicaine, une représentation particulièrement négative d'Haïti sur base de préjugés raciaux. Les éléments sélectionnés comme symboles de la dominicanité par les idéologues sont renforcés dans l'anti-haïtianisme dominicain (catholicisme vs vaudou, castillan vs créole, blancheur vs noirceur, etc.). L'anti-haïtianisme déclaré devient pour la population immigrée récente « un gage de fidélité par rapport à leur patrie d'adoption »⁶. On voit donc à travers ce processus de construction nationale que les frontières sociales et symboliques ont été renforcées.

Dans la région frontalière cependant, on est bien loin des préoccupations nationalistes des pouvoirs centraux. Sur le plan social, la société frontalière de cette époque est composée de familles dominicaines et haïtiennes⁷. De fait, la population haïtienne (dont certains membres font partie de l'élite régionale) est particulièrement bien intégrée dans les communautés dominicaines – les unions mixtes sont fréquentes ainsi que les relations de parenté rituelle (compérage), comme en témoignent

1. Celles-ci s'étaient accrues lors de la réannexion de Santo Domingo à l'Espagne.

2. Barth, F., 2008 (1969). « Les groupes ethniques et leurs frontières (traduction de Bardolph J., Poulignat Ph. et J. Streiff-Fenart) », in Poulignat Ph. et Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, 203-249. Paris : Puf.

3. Célius, C. A., 2006. « Considérations sur l'énonciation de 'l'identité créole' à partir de l'exemple d'Haïti », in C. A. Célius (dir.) *Situations créoles. Pratiques et représentations*, 155-186. Québec : Éditions Nota Bene, p. 171. Cela représente, symboliquement, l'expulsion des colons et l'exécution de quelque 10.000 blancs (en 1804) qui refusaient de partager leurs biens et leurs terres dans le cadre du nouveau projet national.

4. Au 19e siècle, les pays occidentaux se lancent dans une campagne de discrédit d'Haïti taxé de « repaire de la barbarie, du cannibalisme, du despotisme [...] un modèle de reflux de la "civilisation" ». Voir à ce sujet : Hurbon, L., 2010. *Comprendre Haïti. Essai sur l'État, la nation, la culture*, Chicoutimi: Les Classiques des sciences sociales, Reproduction en format électronique de l'édition originale : [Paris : Karthala, 1987], 174p.] : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030174406>, p. 92.

5. *Ibidem*, p. 93.

6. La « blanchité » désigne l'hégémonie sociale, culturelle et politique blanche à laquelle sont confrontées les minorités ethniques, aussi bien qu'un mode de problématisation des rapports sociaux de race. Voir à ce sujet : Ezekiel J., 2002, « La 'blanchité' du mouvement des femmes américain ». Communication au Colloque international « Ruptures, résistances et utopies », Université de Toulouse II-Le Mirail, 20 septembre // Garner S., 2007, *Whiteness : An Introduction*. London & New York, Routledge.

1. Hoetink, H., 1994. *Santo Domingo y el Caribe. Ensayos sobre cultura y sociedad*, Santo Domingo : Fundación cultural dominicana, p. 123.

2. *Ibid.*, p. 125.

3. À noter que ces deux termes sont des constructions sociales qui reflètent la pensée raciste de l'époque. Ils sont donc à prendre avec précaution et, surtout, à déconstruire. « Métisse » fait ici référence à une personne descendant d'une amérindienne et d'un blanc ; « mulâtre » fait référence à une personne descendant d'une noire et d'un blanc. Dans les deux cas, les descendants sont à cette époque dénommés « métis » ou « mulâtres ».

4. Moya Pons, F., 2009 (2e édition). *La otra historia dominicana*, Santo Domingo : Librería La Trinitaria, p. 139-140, 150.

5. Turits, *Ibid.*, p. 62.

6. Théodat, *Ibid.*, p. 247.

7. Au cours de la seconde moitié du 19e siècle, une partie de la population installée dans la frange frontalière dominicaine émigre plus à l'est tandis que des paysans installés dans la frange frontalière haïtienne s'installent progressivement côté dominicain sur les terres laissées à l'abandon.



Photo : Catherine Bourgeois. Zone frontalière haïtienne, avril 2009.

les registres paroissiaux des actes de mariage et de baptême¹. La population est bilingue, et circule régulièrement et facilement d'un côté à l'autre de la frontière. Les relations quotidiennes, qu'elles soient commerciales, de voisinage ou de compérage, favorisent l'émergence d'une société frontalière où s'entremêlent culture haïtienne et culture dominicaine. Il existe pourtant une distinction entre les Haïtiens et les Dominicains – elle n'est pas tant d'ordre territorial, national ou racial, mais plutôt d'ordre culturel² et se construit et se reproduit à la faveur des contacts quotidiens. C'est dans le domaine religieux et thérapeutique au sens large que la distinction était la plus visible : les Haïtiens étaient considérés comme ayant une plus grande capacité d'agir sur le culte et, par exemple, les guérisseurs haïtiens étaient consultés lorsque les remèdes des guérisseurs dominicains montraient peu d'efficacité³. En vertu de

leur capacité d'agir via des activités rituelles considérées comme plus puissantes, les Haïtiens étaient traités avec déférence dans certaines situations, et le pouvoir social que leur conférait la connaissance du vaudou prenait parfois le dessus sur les autres distinctions, notamment de classe. Sur le plan économique, les principales activités de la région sont l'élevage, la culture de café, la petite agriculture et le commerce. Celui-ci repose sur la différence de prix de certains produits entre les deux pays, différence qu'exploitent à bon escient les frontaliers. Ces échanges se déroulent principalement à Cap-Haïtien et Port-au-Prince, car le réseau de transport et les voies de communication permettent un meilleur accès aux marchés haïtiens. Les transactions se font le plus souvent en monnaie haïtienne et la langue la plus usitée est le créole. Tous ces commerçants forment une petite élite mercantile

1. Bourgeois, C., 2016b. *Au-delà des collines. Ethnographie des relations dominico-haïtiennes en zone frontalière*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Université Libre de Bruxelles.

2. Derby, *Ibid.*

3. Cette croyance en une efficacité supérieure des guérisseurs haïtiens est encore d'actualité dans la frange frontalière.

capable de tirer profit des petits changements dans les relations économiques et politiques entre les deux pays¹.

Ainsi, par sa culture mixte et par son autonomie économique gagnée grâce à ses activités commerciales et agricoles, la région frontalière a progressivement acquis une certaine indépendance vis-à-vis des pouvoirs centraux et elle a longtemps constitué une unité socio-économique à part, obéissant à sa dynamique interne². De fait, les nombreuses tentatives de l'État dominicain pour mettre au pas cette région et percevoir l'impôt censé garantir la souveraineté nationale et renflouer les caisses ont été mises en échec par la population locale y voyant un frein aux activités transfrontalières. La société frontalière était également assez hermétique à la rhétorique nationaliste émanant des pouvoirs centraux et elle a souvent été une zone de refuge pour les opposants politiques haïtiens et dominicains³.

Occupation étatsunienne et accentuation des différences

Les différences entre les deux pays s'accroissent au début du 20^e siècle. Les dettes contractées par les deux États auprès de bailleurs étrangers deviennent un « facteur d'aliénation de la souveraineté politique et territoriale »⁴. Pour honorer leurs créances, les États engagent certaines de leurs institutions qui

plus tard seront contrôlées par les États-Unis⁵, c'est notamment le cas des douanes et des banques nationales (1905 et 1907 respectivement). Les USA prennent le contrôle de la vie financière insulaire et interviennent dans les affaires politiques en fonction de leurs intérêts. En 1915, ils prennent pied militairement dans l'île⁶. Par les modalités de leur occupation, les USA accentuent les différences entre les deux pays et modifient les relations entre Haïti et la République dominicaine. Par exemple, les grandes compagnies étatsuniennes qui prennent le contrôle des plantations sucrières du côté dominicain favorisent l'engagement d'ouvriers haïtiens et confinent Haïti dans un rôle de pourvoyeur de main-d'œuvre bon marché. Et, tandis qu'Haïti fait face à une crise économique importante, la République dominicaine entre de plain-pied sur le marché international grâce à l'augmentation de sa production agricole (surtout sucrière). Cela a pour conséquence un renversement de l'insertion sur le marché mondial des deux pays qui s'accompagne d'une détérioration de leurs relations.

En ce qui concerne la région frontalière, est créée en 1911 la Guardia de Frontera (police frontalière), suivie peu de temps après par l'instauration d'un ensemble de lois qui amorcent le processus de nationalisation de la région frontalière dominicaine. En 1912, une loi établit l'espagnol comme langue officielle dans la région, où le contrôle frontalier est réorganisé et renforcé avec l'arrivée des marines. Des gardes préposés à la surveillance sont envoyés

1. Baud, M., 1993a. « Una frontera para cruzar: la sociedad rural a través de la frontera dominico-haitiana (1870-1930) », *Estudios Sociales* 26 (94) : 5-28.

2. Baud, *Ibid.*, p. 13.

3. Baud, M., 1993b. « Una frontera-refugio: Dominicanos y Haitianos contra el Estado (1870-1930) », *Estudios Sociales* 26 (92) : 39-64.

4. *Ibidem*, p. 350.

5. À la fin 19^e siècle, la présence américaine devint de plus en plus importante dans le bassin caribéen à la suite du transfert d'hégémonie dans la région. Avec l'éclatement de la Première Guerre mondiale et le désengagement des États européens encore présents en Haïti (la France surtout), les États-Unis prirent plus d'importance dans le fonctionnement de la vie économique et financière haïtienne. Pressés par les investisseurs américains, les États-Unis prirent ainsi le contrôle de douanes. Castor, S., 1974. « The American occupation of Haiti (1915-34) and the Dominican Republic (1916-24) », *The Massachusetts Review* 15 (1/2) : 253-275.

6. De 1915 à 1934 en Haïti et de 1916 à 1924 en République dominicaine.

sur les chemins les plus utilisés tandis que d'autres chemins sont fermés à la circulation. Le contrôle du commerce augmente, modifiant l'économie locale et les réseaux transfrontaliers de contrebande sont réactivés pour en contrer les effets. L'administration douanière étatsunienne impose le port de documents d'identité pour traverser la frontière et les gens qui circulent sans documents sont considérés comme contrebandiers¹. Elle instaure également des critères ethniques/raciaux pour distinguer entre les frontaliers dominicains et haïtiens. La langue parlée et la couleur de la peau deviennent ainsi des critères de distinction de nationalité utilisés par les douaniers étatsuniens et ensuite par les fonctionnaires dominicains. Dans ce type de classification, toute personne ne parlant pas très bien l'espagnol (ou bien avec un accent), montrant de signes de pauvreté et noire de peau est classée comme Haïtienne. C'est ainsi que la région frontalière devient une limite où se décide la nationalité dominicaine.

À partir de 1924, l'administration dominicaine poursuit la modification des classifications sociales locales en instaurant de nouveaux critères de distinction qui découlent de tout un appareil législatif destiné à renforcer le contrôle étatique dans la région. Le paiement de taxes douanières, l'obligation de posséder une carte d'identité pour traverser la frontière, l'obligation scolaire, la clôture des aires de pâturage, l'interdiction du vagabondage, les réglementations sur les activités de récréation (combats de coqs uniquement autorisés le dimanche et les jours de fête), la propreté des marchés, l'interdiction du recours à la médecine traditionnelle² définissent progressivement une limite entre ce qui est considéré comme organisé, civilisé, propre et ce qui ne l'est pas. Ces

dispositions légales amènent également une certaine idée de la modernité qui est, petit à petit, reprise par l'élite locale. Par ces différentes mesures, l'État dominicain entend renforcer son contrôle dans la région, mais aussi forger une identification collective nationale et inculquer un sentiment national au sein de la population frontalière³.

La nationalisation de la frange frontalière dominicaine et le massacre de 1937

Les premières années du processus de nationalisation de l'espace frontalier dominicain sont marquées par la mise en place d'un appareil législatif réglementant la région – sur le plan migratoire, économique, social et sanitaire – et entraînant un nouveau mode de discipline sociale bientôt présenté comme un signe de modernité. **À la fin des années 1920, le gouvernement dominicain lance un programme de fondation de colonies agricoles dans la région frontalière⁴.** Le programme se poursuit sous la dictature de R. L. Trujillo : l'État offre des terres à des paysans et des remises de peine à des prisonniers de droit commun contre leur installation à la frontière. La présence militaire est renforcée, les relations dominico-haïtiennes sont durement réprimées (interdiction du commerce et des activités récréatives), l'école et l'Église sont chargées de « dominicaniser » les esprits en faisant la chasse aux pratiques vaudoues et en interdisant l'usage du créole. Cette époque est également marquée par un retour en force de l'idée du « *blanqueamiento de la raza* » (blanchiment de la race) largement répandue dans le milieu intellectuel dominicain ; plusieurs mesures visant la diminution de l'immigration haïtienne sont également prises. Avec la signature



Photo: Catherine Bourgeois, fresque réalisée pour les commémorations du massacre de 1937, Ouanaminthe (Haïti), octobre 2017

des accords sur la délimitation frontalière en 1936¹, les efforts pour expulser les Haïtiens s'intensifient. Après une brève visite dans la région frontalière nord (Montecristi et Dajabón) en août et septembre 1937, Trujillo ordonne le massacre de la population haïtienne qui réside dans cette zone.

À l'automne 1937, plusieurs milliers d'Haïtiens et de Dominico-Haïtiens sont assassinés par les militaires dans toute la région frontalière et d'autres lieux de la région du Cibao. Les récits qui nous sont parvenus font état de l'usage, par les militaires, de deux principaux critères pour distinguer entre les frontaliers haïtiens et dominicains : la couleur de peau et la prononciation de l'espagnol avec ou sans accent. La prononciation « correcte » de mots utilisés comme test (*tijera colorada, claro, perejil*, etc.)

ne garantissait toutefois pas que les personnes fussent épargnées. Selon les témoignages, il semblerait que les militaires utilisaient ce « test » pour se moquer des personnes interrogées et pour « imputer aux victimes une différence culturelle radicale qui a servi à rationaliser la violence et à ethniciser les images de la nation »². Les recherches montrent que la majorité des civils frontaliers est restée à l'écart de ce massacre et beaucoup ont tenté de cacher leurs voisins et parents³.

L'impact de ces massacres sur la société frontalière fut énorme : plus d'un tiers de la population locale disparut pendant cette courte période, comme le montrent les registres paroissiaux de l'époque (chute drastique des baptêmes d'enfants aux patronymes francophones ou créolophones – de 41% des

1. Baud, 1993b, p. 49.

2. Derby, *Ibid.*, p. 504-505.

3. Baud, *Ibid.*, p. 44.

4. C'est également à cette époque que sont installées les premières bornes frontalières, signes visibles de la limite entre les deux pays.

1. Accords signés entre Haïti et la République dominicaine pour fixer et rendre visibles les limites frontalières surtout dans la région montagneuse.

2. Turits, R. L., 2002. « A world destroyed, a nation imposed : the 1937 haïtian massacre in the Dominican Republic », *Hispanic American Historical Review* 82 (3) : 589-635.

3. Derby, L. et Turits, R. L., 2006. « Temwayaj kout kouto, 1937 : Eyewitness to the Genocide », in C. Accilien, et al. (dir.) *Revolutionary Freedoms : A History of Survival, Strength and Imagination in Haiti, 137-143*. Coconut Creek (Floride) : Caribbean Studies Press. // Bourgeois, 2016b.

enfants baptisés avant octobre 1937 à 2% après¹). Le massacre bouleversa aussi les cellules familiales et les communautés villageoises. Nombre de ménages mixtes furent séparés : certains membres furent tués, d'autres fuirent en Haïti et ne purent revenir. Des familles entières de voisins disparurent du jour au lendemain. L'économie régionale fut également bouleversée : le commerce transfrontalier cessa et les éleveurs et producteurs agricoles dominicains de cette région durent se tourner vers le marché national. Le mode de vie frontalier sombra en même temps que les couples mixtes, objets de la répression militaire : la collaboration dans le travail, le recours à plusieurs systèmes de croyances, les relations de parenté rituelle, l'usage des deux langues, le commerce et la circulation de part et d'autre de la frontière disparurent. **Avec la destruction de cette société mixte, c'est le mode d'identification propre à la frontière qui fut détruit.**

Bien que les massacres cessent officiellement au début du mois de novembre 1937, l'État dominicain installe des garnisons militaires et des postes de garde dans toute la région afin de contrôler la région et d'empêcher le retour des personnes qui ont fui en Haïti. Des paysans dominicains sont enrôlés de force, armés et chargés d'effectuer des rondes de nuit. Pour la première fois, la frontière entre les deux pays devient effectivement contrôlée et il devient extrêmement dangereux de la traverser sans documentation et en dehors des postes-frontières². L'année 1937 marque donc un tournant dans le processus de nationalisation du territoire dans ses confins : en faisant disparaître de la frange frontalière dominicaine, les Haïtiens et les Dominicaino-Haïtiens, le régime de Trujillo parvient à détruire cette société frontalière qui constituait une sorte

d'obstacle au projet national tel que pensé par les élites et les différents gouvernements depuis la fin du 19^e siècle.

La dominicanisation de la frontière – la nationalisation de l'espace frontalier

Au lendemain du massacre, le gouvernement s'applique à inculquer l'idée d'une relation indissoluble entre le territoire national et des racines culturelles communes à l'ensemble de la population. La région frontalière reçoit une attention toute particulière par le biais du programme de *dominicanización de la frontera* lancé à la fin des années 1930. **La nationalisation de l'espace frontalier s'accompagne d'une construction idéologique de la nation dominicaine. Les années 1940 sont prolifiques en termes de publication d'ouvrages dans les domaines de la géographie et de l'histoire – les discours spatiaux et temporels jouant un rôle important dans la construction de l'idée de la nation** en permettant, notamment, de justifier et de légitimer les actions de l'État. Du point de vue pratique, la consolidation du territoire national passe par l'urbanisation des bourgs frontaliers, la construction d'infrastructures publiques, l'édification de monuments et symboles patriotiques et l'amélioration des axes routiers pour faciliter la communication avec les centres urbains. Le gouvernement poursuit également la fondation de colonies agricoles sur des terrains contigus à la frontière dans les années 1940 et 1950 : il favorise la migration interne, mais aussi étrangère en offrant une maison, des terres et du matériel agricole aux familles prêtes à s'installer dans cette région. L'objectif avoué de l'État est de (re)peupler les zones proches de la frontière et de blanchir la



Photo Catherine Bourgeois. Ancienne entrée frontalière dominicaine, Dajabón (RD), janvier 2008.

population¹. La nationalisation de la frontière passe aussi par la toponymie : des villages et communautés rurales sont renommés en référence à des batailles, à des patriotes ou encore à des symboles nationaux. Enfin, la nationalisation de l'espace frontalier passe par la narration et la (re)présentation de cet espace : les ouvrages académiques, de vulgarisation et les manuels scolaires de l'époque présentent la région frontalière comme un espace devant être domestiqué. Les métaphores décrivent la nation comme un corps et tout ce qui se trouve à l'extérieur de ses frontières (soit Haïti) est considéré comme un élément contagieux. Par cette politique, l'État a donc pris possession de l'espace frontalier, participé à l'élaboration d'images organisant l'espace (territoire national vs extérieur) et les relations entre les personnes (citoyens vs étrangers), et il a fait passer cette région d'« espace transfrontalier »

à « territoire national ». La frontière est donc devenue hermétique, « excluante » et synonyme de confins de la patrie.

La dominicanisation de la frontière – L'identité nationale en région frontalière

Avec le massacre de 1937, les repères identitaires des frontaliers qui avaient prévalu jusqu'alors furent balayés, et les certitudes qui jouaient un rôle décisif dans la définition de cette identité se virent révoquées. L'État œuvra à la mise en place de nouveaux repères identitaires dans le but de faire émerger un sentiment d'appartenance nationale dans les bourgs et villages frontaliers. Les historiens au service de la dictature s'attachèrent à fournir ces nouveaux repères : ils produisirent une histoire officielle qui devait venir « au secours des consciences

1. Bourgeois, C., 2018, « Nadie puede contar lo que pasó. Memorias de la masacre del 1937 en la República Dominicana », in Matías Bosch et al. (ed.), *Masacre de 1937. 80 años después Reconstruyendo la memoria*, Fundación Juan Bosch/CLACSO : Santo Domingo, pp. 47-81.

2. Turits, *Ibid*, 2002, p. 630.

1. En 1956 est fondée la colonia japonesa à une dizaine de kilomètres du poste frontière de Dajabón (nord). L'installation d'immigrés japonais dans cette région répondait au désir du gouvernement de créer une barrière linguistique en certains endroits, et l'espagnol est devenu la langue de communication dans toute la zone ainsi qu'un instrument de socialisation pour les nouveaux citoyens dominicains.

nationales fragiles »¹. Cette production a supposé une sélection des événements du passé méritant d'être conservés et ensuite diffusés auprès du grand public dans le but de « définir et de renforcer des sentiments d'appartenance et des frontières sociales entre [les] collectivités »². Deux discours furent élaborés à cette époque. Le premier s'articule autour de la perte de la partie occidentale de l'île lors de l'invasion française au 17^e siècle et de l'installation d'un groupe différent sur le plan culturel et religieux. Le second discours est caractérisé par une vision a-historique de la nation, profondément marquée par l'anti-haïtianisme³. Les idéologues du régime s'attèlent à construire un ensemble de représentations et stéréotypes sur les Haïtiens bientôt décrits comme des « voisins dangereux » (*vecino peligroso*) voulant envahir la République dominicaine. Au chaos, au culte vaudou et à « la sauvagerie » supposée des Haïtiens sont alors opposés l'ordre, la dévotion catholique et les traditions dominicaines « héritées de la mère-patrie ». D'autres éléments résultant de la modification de l'espace frontalier sont également utilisés comme critères de distinction : modernité et civilisation vs pauvreté, indigence et sauvagerie. Les deux États et leurs populations respectives sont, de cette manière, redessinés à grands traits. Le recours à ces stéréotypes permet d'« objectiver un ennemi extérieur » susceptible de fédérer la population dominicaine et cela permet, par la suite, de naturaliser un ensemble de discours, de conduites et d'actes racistes à l'encontre des Haïtiens. Le processus de définition de l'identité nationale dominicaine passe aussi par une recatégorisation de la population, avec pour objectif d'en donner une image homogène sur les plans phénotypique et culturel, comme

le montrent les recensements de l'époque qui introduisent une nouvelle catégorie de couleur de peau : indio. Les métis afrodescendants sont alors inscrits dans les catégories indio et blanco. Ce faisant le terme negro – associé aux esclaves à l'époque coloniale, figures oblitérées de l'identité nationale – en est venu à n'être plus utilisé que pour désigner les personnes noires non dominicaines, soit surtout les migrants haïtiens. Par ailleurs, la catégorie indio est aussi culturelle : elle permet d'établir un lien social et culturel entre la population dominicaine et la population amérindienne décimée, donnant ainsi une profondeur temporelle à la culture dominicaine acceptable par l'élite et facilement imposable aux masses populaires⁴. C'est de cette manière qu'ont été fixés les nouveaux repères identitaires permettant à la population d'identifier « qui sont les miens, qui sont les autres »⁵.

De nombreuses institutions au service de la dictature participent largement à l'assimilation et à l'adoption par la population de ces nouveaux repères identitaires en diffusant le discours hégémonique. Les écoles de la région frontalière ont pour tâche de renforcer le sentiment national aux nouvelles générations tandis que l'Église présente le catholicisme comme la pierre angulaire de la frontière morale avec Haïti et comme la base de l'unité religieuse des Dominicains. Dans la même perspective, la figure de l'agriculteur remplace celle du commerçant transfrontalier et devient le modèle à suivre. Enfin, la presse et la radio deviennent des espaces privilégiés de diffusion des thèses racistes et de la propagande anti-haïtienne. Leur rôle est de

1. Cambrézy, L., 1999. « Introduction », in J. Bonnemaïson, et al. (dir.) *La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ?* Tome 2, Géographie et Cultures, 9-15. Paris/Montréal : L'Harmattan, p. 12.

2. Pollak, M., 1993. « Mémoire, oubli, silence », in M. Pollak (dir.) *Une identité blessée : études de sociologie et d'histoire*, 15-40. Paris : Métailié.

3. Zaglul, *Ibid.*, p. 58.

4. Herzfeld, M., 2007. *L'intimité culturelle. Poétique sociale dans l'État nation*, « Intercultures », Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 111.

5. Braud, P., 2003. « Violence symbolique et mal-être identitaire », *Raisons politiques* 1 (9) : 33-47.

diffuser des opinions racistes tendant à justifier le massacre de 1937¹. Ceci nous amène à la construction de la frontière comme processus mémoriel.

Mémoire et nation

Le massacre de 1937 marque un tournant sur le plan de l'identification : les appartenances locales sont balayées au profit de l'identité nationale dominicaine construite par l'État et les élites. Néanmoins, l'adoption du critère « national » comme référent identitaire par la population frontalière ne s'est pas faite d'un seul coup. Elle est le résultat d'un long processus dans lequel la mémoire, en tant que « somme de souvenirs et d'oublis »², a également joué un rôle. Celui-ci est double : **d'une part la mémoire « fonde et renforce les sentiments d'appartenance et les frontières socioculturelles [en définissant] ce qui est commun à un groupe et ce qui le différencie des autres »³ ; d'autre part, elle participe à la « production du temps [et] de l'ordre social » ou, pour le dire autrement, « [elle] travaille à la mise en relation du passé, [du présent] et du futur »⁴ afin de donner du sens aux divers éléments/événements du passé.**

Dans la mesure où le massacre de 1937 constitue le point de basculement entre une appartenance/identification de type régional et une appartenance/identification de type national, il convient d'en interroger la construction mémorielle. Qu'elle soit individuelle ou collective, la mémoire est le résultat d'un

processus social de (re)construction du passé⁵ qui sélectionne parmi les faits fixés dans le passé ceux qui seront valorisés et ceux qui seront écartés⁶. La mémoire n'est donc jamais une copie exacte des faits qui ont eu lieu et dont on se souvient ; elle est une construction des représentations du passé, elle dépend du contexte social, politique, économique et culturel dans lequel elle est produite ainsi que des groupes qui la produisent⁷. Cela signifie donc qu'il n'y a pas qu'une seule mémoire collective possible, mais bien plusieurs. Et c'est principalement autour de la production de « l'ordre social » et du « sens » que ces différentes mémoires « officielles » et « clandestines »⁸ entrent en conflit à propos des dates, des événements, des lieux, des personnages, etc., dont il faudra se souvenir et qui permettront d'établir un lien entre le passé, le présent et le futur.

Version officielle du massacre

Rapidement après le massacre, la République dominicaine est interpellée sur la scène internationale. La version officielle des événements est qu'il s'agit d'un « incident » isolé commis par des paysans dominicains pour défendre leurs terres et leur bétail⁹. Les autorités haïtiennes réclament une enquête, le jugement des coupables et le versement d'indemnités. Face à la médiation internationale, le gouvernement dominicain s'engage à verser une compensation financière (elle ne sera finalement jamais versée dans sa totalité). Les « coupables » (des agriculteurs dominicains enrôlés de force dans le

1. Vega, B., 1995. *Trujillo y Haití (1937-1938)*. Vol. 2, Saint-Domingue : Fundación Cultural Dominicana, p. 218.

2. Candau, J., 1996. *Anthropologie de la mémoire*, coll. « Que sais-je ? », Paris : Puf, p. 119.

3. Pollak, *Ibid.*, p. 15.

4. Güell, P. et Lechner, N., 1999 (novembre). « Pinochet : un passé qui ne passe pas. À propos de la construction de la mémoire au Chili », *Esprit* 258 (11) : 5-28.

5. Halbwachs, M., 2002. *Les cadres sociaux de la mémoire*, Chicoutimi : Les Classiques des sciences sociales, Reproduction en format électronique de l'éd. originale : [Paris : Félix Alcan, 1925 (Les Travaux de l'Année sociologique)].

6. Güell et Lechner, *Ibid.*, p. 6.

7. Waldman Mitnick, G., 2009. « Chile : la persistencia de las memorias antagónicas », *Política y Cultura* (31) : 211-234.

8. Pollak, *Ibid.*, p. 20.

9. Clérismé, R., 2003. *Main d'œuvre haïtienne, capital dominicain. Essai d'anthropologie historique*, Paris : L'Harmattan, p. 61.

massacre) sont traduits en justice et condamnés à plusieurs années de prison. Quelque temps plus tard, la version officielle sert de base à la propagande anti-haïtienne : à l'occupation des terres et au vol de bétail s'ajoutent les prétendus souhaits d'expansion d'Haïti sur la partie dominicaine et partant, les dangers de « l'invasion haïtienne » pour la santé et les valeurs des Dominicains. La première version officielle évolue encore pour présenter le massacre comme l'un des nombreux conflits qui avaient lieu dans la région frontalière puis, enfin, comme le point culminant de la haine que se porteraient les frontaliers dominicains et haïtiens depuis des décennies. Dans cette nouvelle version largement diffusée par les médias, le massacre n'est plus un acte isolé de quelques paysans défendant leurs propriétés, mais devient un acte patriotique de défense de la nation. De cette manière, l'État manipule le souvenir du massacre et les mémoires locales. Les solidarités antérieures sont oubliées¹, **les victimes sont désignées comme l'ennemi commun tandis que les agresseurs deviennent des « défenseurs de la patrie », et une continuité historique entre la guerre d'indépendance (1844) et le massacre est établie.** En construisant cette mémoire hégémonique et par la violence de son régime y compris envers sa population, l'État s'assure à la fois l'identification progressive de la population frontalière au projet national, et l'acceptation des actes perpétrés contre les Haïtiens et les Dominicains-Haïtiens de la région.

Mémoires locales

Dans la région frontalière, les gens n'évoquent que rarement le massacre de 1937. Toutefois, l'absence d'énonciation ne signifie pas qu'il n'existe pas de mémoire locale sur cet événement. Dans les récits et témoignages familiaux, le massacre est mentionné par euphémismes (« la coupe », « l'incident »,

« la dispute »), résultat de la politique officielle de minimisation du massacre dans les années 1940 et suivantes. L'usage des euphémismes est aussi le signe d'une difficulté pour les gens à nommer ce qui s'est passé – les récits sont ponctués de « personne ne peut dire ce qui s'est passé ». Le massacre apparaît alors comme un « secret public » : il est connu de tous, mais n'est presque jamais énoncé publiquement². Il en est de même pour les conséquences du massacre sur les histoires familiales : de nombreuses personnes ont réussi à fuir en Haïti à cette époque et ont refait leur vie, ce qui signifie que beaucoup de familles dominicaines ont des cousins de l'autre côté de la frontière. Cette réalité est le plus souvent éludée, voire cachée pendant des décennies à plusieurs membres d'une même famille.

Les narrations qui surgissent autour des non-dits et des révélations de secrets de famille reflètent une mémoire du massacre incomplète qui résulte de la fermeture de la frontière, la répression et l'interdiction de tout type de relations interethniques dans cette région, la peur de la confusion sur les origines, la propagande nationaliste et anti-haïtienne. Mais les silences sont aussi « la conséquence d'une intériorisation de sentiments d'infériorité, de honte, de l'anticipation de la discrimination »³. Et avec l'oblitération ou les silences autour du massacre, c'est aussi le mode de vie frontalier qui préexistait qui est tombé dans l'oubli. Il en est de même du côté haïtien. Les éléments dont les personnes se souviennent, ou bien qui leur ont été transmis, sont relatifs à la violence des militaires dominicains, à la fuite exténuante vers Haïti, à la traversée de la frontière, aux corps jetés dans les fossés et dans la rivière frontalière. Le souvenir de cette violence a été transmis aux générations nées après 1937 :

le massacre n'était pas mentionné tel quel, mais il apparaissait en « sous-titres » dans les recommandations que recevaient les enfants.

Par ailleurs, l'oblitération de ces mémoires familiales s'est accompagnée de l'intériorisation des préjugés envers les Haïtiens et de la négation de la mixité au sein des familles. Les témoignages recueillis autour de ces mémoires familiales font état du rôle tenu par le langage et l'école dans l'instauration d'images négatives sur les Haïtiens dans la région après 1937, leur incorporation par la population frontalière dominicaine et leur transmission aux générations suivantes. Les images et stéréotypes qui ont été et sont toujours transmis actuellement, appartiennent au champ des attributs personnels et structuraux¹. Paresseux, voleurs, dangereux, porteurs de maladie, mangeurs d'enfants, sorciers sont parmi les stéréotypes les plus répandus sur la population haïtienne en République dominicaine. Ils sont diffusés au quotidien par les médias (radio et presse), mais aussi dans les discussions de la vie courante, les contrôles migratoires dans les transports en commun, les injonctions sociales faites aux enfants et adolescents recommandant de maintenir une certaine distance avec les Haïtiens, ou encore dans les politiques migratoires et du travail qui cantonnent les migrants haïtiens dans les strates les plus précarisées de la société dominicaine. Ces représentations sont également apprises à travers l'éducation du regard et l'intériorisation de supposés « traits distinctifs » entre les deux populations – traits qui sont un savant mélange entre des caractéristiques phénotypiques généralement attribuées aux Haïtiens (comme la peau foncée) et des éléments de l'apparence comme l'habillement, la coiffure ou encore les postures du corps².

Ainsi, les régimes autoritaires dominicains qui ont diffusé un discours anti-haïtien, réprimé les relations transfrontalières, encadré la mémoire et cantonné les immigrés haïtiens dans des secteurs économiques spécifiques, ont introduit pendant près de six décennies dans la frange frontalière une nouvelle manière de penser et de vivre les relations avec Haïti. Ce processus a favorisé l'enracinement d'une forme particulière de nationalisme centrée sur le rejet des Haïtiens. **Aujourd'hui, la catégorie « nationalité », largement définie par la couleur de la peau, l'habillement, la coiffure ou encore la manière de se tenir, revêt une importance capitale dans la zone frontalière** car elle détermine en grande partie les modalités des interactions avec les habitants, les représentants de l'État, les militaires, mais aussi les modalités de traversée de la frontière et de circulation dans cet espace. De même, il ne reste rien ou si peu des relations autrefois horizontales entre Dominicains et Haïtiens. Elles se donnent aujourd'hui sur le mode de la verticalité avec de la hiérarchie, de la discrimination et parfois de la violence. Les frontières entre les groupes qui étaient autrefois culturelles et poreuses sont aujourd'hui sociales et raciales et beaucoup plus rigides.

1. Candau, *Ibid.*, p. 77.

2. Taussig, M., 1999. *Defacement : Public Secrecy and the Labor of Negative*, Stanford : Stanford University Press, p. 6.

3. Pollak, *Ibid.*, p. 22.

1. Goffman, E., 1975. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, coll. « Le sens commun », Paris : Les éditions de Minuit, p. 12.

2. Bourgeois, C., 2013. « Dis-moi ta couleur de peau et je te dirai qui tu es. Phénotype, langage et stéréotypes en République dominicaine », *Civilisations*, 62 (1-2) : 31-49.

Mark Akkerman

L'industrie militaire, véritable gagnante de la guerre européenne contre l'immigration*

Mark Akkerman est chercheur à Stop Wapenhandel (campagne néerlandaise contre le commerce des armes) et au Transnational Institute. Il est l'auteur de plusieurs rapports sur les exportations d'armes vers le Moyen-Orient, le secteur privé de l'armement et de la sécurité, l'écoblanchiment du commerce des armes et la militarisation des frontières. Dans cet article, Akkerman propose une analyse du business de la sécurité des frontières européennes.

Article rédigé en néerlandais "Militaire industrie, de echte winnaar van Europa's oorlog tegen immigratie", traduit par Alexandra Farina.

L'industrie militaire, véritable gagnante de la guerre européenne contre l'immigration

Mark Akkerman

L'été 2021 n'a pas été sans rappeler celui de 2015 : une Europe paniquée par la migration, enchaînant les mesures pour accroître la surveillance de ses frontières. En raison de ses relations tendues avec l'Union européenne (UE), le régime autoritaire du président biélorusse Alexandre Loukachenko a décidé de ne plus se conformer à la volonté de l'UE de retenir les réfugié.e.s¹. En Afghanistan, la rapide prise de pouvoir des talibans, immédiatement après le retrait des troupes américaines à l'issue de vingt années d'occupation infructueuse, laissait présager l'afflux de nombreux nouveaux migrant.e.s de ce pays². Ces dernières années, rares étaient les migrant.e.s à tenter la périlleuse traversée vers les îles Canaries. Cependant, aujourd'hui, des milliers de personnes empruntent à nouveau ces routes.

Face à ces événements, les réactions de l'UE et de ses États membres sont révélatrices de l'orientation qu'ils se sont fixée en matière de migration. Avec des mesures de plus en plus draconiennes, accompagnées de budgets toujours plus élevés, tout est fait pour empêcher les migrant.e.s d'entrer. Des politiques encouragées par les réels bénéficiaires : l'industrie militaire et de la sécurité.

Renforcement de la surveillance des frontières

La Lettonie, la Lituanie et la Pologne ont fortement renforcé la surveillance de leurs frontières avec la Biélorussie – les deux premiers pays avec le soutien du nouveau contingent permanent du corps de gardes-frontières de l'agence européenne Frontex – et ont annoncé la construction de nouveaux murs frontaliers³. Parallèlement, un projet financé par l'UE,

1. *Financial Times*, « Belarus plays on the EU's migration concerns », 22 août 2021.

2. Ritter, K. et Guzel, M. « Europe fears Afghan refugee crisis after Taliban takeover », AP, 22 août 2021.

3. Frontex, « Frontex provides support for Lithuania, Latvia at their borders with Belarus », 1er juin 2021 ; Frontex, « Frontex provides support for Lithuania, Latvia at their borders with Belarus », 1er juillet 2021 ; Burdeau, C. « Tensions and fences rise along EU's borders with Belarus », 3 septembre 2021.

prévoyant entre autres la construction de centres de détention pour migrant.e.s en Biélorussie, suit son cours¹.

Quant aux réfugié.e.s afghan.e.s, l'UE et ses États membres ont clairement indiqué, peu après la prise du pouvoir des talibans, qu'ils n'étaient pas les bienvenus en Europe. Ce sont donc les pays voisins de l'Afghanistan qui devraient les accueillir et, avec le soutien financier de l'UE, renforcer la surveillance de leurs frontières afin de les empêcher de poursuivre leur périple en direction de l'Europe. L'Union a également annoncé qu'elle renforcerait ses propres contrôles aux frontières et qu'elle n'hésiterait pas à expulser les réfugié.e.s afghan.e.s vers les pays qu'ils et elles ont traversés pour se rendre en Europe². De son côté, la Turquie, qui avait déjà pu améliorer la surveillance de sa frontière avec la Syrie grâce à d'important fonds de l'UE, construit un mur à sa frontière avec l'Iran³.

Dans les îles Canaries, l'organisation Alarm Phone a résumé la situation comme suit : « Les camps mal équipés, le peu d'espoir de rejoindre légalement l'Espagne continentale, les déportations ainsi que d'autres pratiques violentes sont en train de transformer les Canaries en îles-prisons ». Dans le même temps, l'Espagne a intensifié sa coopération avec le Sénégal et la Mauritanie pour empêcher les traversées vers les îles⁴.

Ajoutez à tous ces récents événements le maintien des mesures entreprises ces dernières années pour empêcher les migrant.e.s d'entrer en Europe – opérations maritimes de Frontex en Méditerranée, refoulement illégal de migrant.e.s (*pushbacks*⁵) en mer et sur terre, coopération avec les garde-côtes libyens pour remorquer les bateaux de migrant.e.s vers la Libye et les placer dans des centres de détention dégradants, les situations abominables dans les camps de réfugiés surpeuplés des îles grecques, les détentions et les expulsions, la coopération avec des régimes autoritaires d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Afrique pour arrêter les populations en fuite le plus tôt possible, etc. – voilà un bel aperçu, même si ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, du traitement que l'Europe réserve aux migrant.e.s. De toute évidence, ceux.elles-ci sont principalement considéré.e.s comme une menace, et la migration, comme un problème de sécurité⁶.

En conséquence, des milliers de migrant.e.s se noient chaque année en mer Méditerranée et dans l'océan Atlantique ou meurent dans le désert⁷, certain.e.s se retrouvent entre les mains de réseaux de passeurs sans scrupules qui constituent leur seule option pour traverser les frontières militarisées, finissent dans des prisons ou des camps dans des conditions déplorables, ou sont forcé.e.s de survivre dans l'incertitude en tant qu'« illégaux.les » et deviennent des proies faciles pour l'exploitation par le travail.

1. Helping Belarus address the phenomenon of increasing numbers of irregular migrants (2018-2022).

2. Conseil de l'EU, « Statement on the situation in Afghanistan », 31 août 2021.

3. Euronews, « Turkey builds a border wall to stop refugees from Afghanistan », 20 août 2021.

4. Alarm Phone, « Between Moving and Mourning - the struggle along the routes to Spain continues », 30 avril 2021.

5. Des pratiques de renvois de force à l'encontre des migrant.e.s aux frontières internationales sur terre et en mer, sans qu'ils puissent avoir accès à la protection internationale ou aux procédures d'asile ou sans procédure d'évaluation individuelle de leurs besoins de protection.

6. Mixed Migration Centre, « The ever-rising securitisation of mixed migration », 17 décembre 2019.

7. <https://missingmigrants.iom.int/>

Politique militarisée

Comme nous l'avons déjà mentionné, la politique migratoire et frontalière de l'UE se caractérise par son approche sécuritaire¹. Lorsque quelque chose est perçu comme une menace, le déploiement de moyens militaires devient rapidement une solution évidente. Comme Ainhoa Ruiz Benedicto (du Centre d'études pour la paix Delàs) l'indique : « Le paradigme dominant pour assurer la sécurité se fonde sur des principes militaires : recourir à la force et à la coercition, assimiler une meilleure sécurité à plus d'armes, et atteindre la sécurité en éliminant les menaces. »²

Ces dernières années, nous avons donc assisté à l'envoi de forces armées vers diverses frontières européennes, notamment dans les Balkans, ainsi qu'au renforcement des arsenaux pour la surveillance et le contrôle des frontières. Dans ce cadre, **des technologies toujours plus ingénieuses entrent en jeu : drones et autres systèmes autonomes, équipements de surveillance, de contrôle et de détection, logiciels de reconnaissance faciale, vastes bases de données biométriques. Si l'érection de nouveaux murs et clôtures frontalières est annoncée, les pays européens en ont déjà construit plus de 1.000 kilomètres. Les missions militaires de l'UE en Afrique se sont vu confier la tâche supplémentaire de « stopper les réfugié.e.s »**. Les régimes dictatoriaux, tels que ceux du Soudan, du Tchad et de l'Égypte, font office de postes-frontières extérieurs.

Enfin, l'UE a lancé sa première véritable mission militaire contre la migration au travers de l'opération Sophia au large des côtes libyennes³.

Le rôle de Frontex

Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières, joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la politique migratoire européenne. Mise sur pied en 2005 sous la forme d'une petite organisation axée sur le soutien et la coordination de la surveillance des frontières par les États membres, Frontex a vu rapidement ses tâches et son champ d'action s'étendre, surtout depuis 2015. **Aujourd'hui, Frontex est l'agence européenne qui dispose du plus gros budget**. Elle domine les opérations frontalières de l'UE, dispose de sa propre force de police des frontières armée de 10.000 hommes (le contingent permanent du corps de gardes-frontières ou Standing Border Guard Corps), peut acheter ses propres équipements à grande échelle et renforce sa coopération avec des pays non membres de l'UE, dont de nombreux régimes autoritaires⁴. À peine formées, les premières unités du nouveau corps permanent de gardes-frontières ont été déployées en Italie, en Grèce, en Espagne, dans les Balkans occidentaux, en Lituanie et en Lettonie, ainsi que dans plusieurs aéroports, pour participer aux opérations de surveillance et de contrôle des frontières⁵. Frontex remplit donc un nouveau rôle plus actif sur le terrain, en plus de mener ses propres opérations maritimes axées sur la rétention des réfugié.e.s en Méditerranée. En 2020, la Commission européenne

1. Akkerman, M. « Securitisation of migration, militarisation of borders and industry influence - Introduction during online workshop 'Security and the Left in Europe' of the Rosa Luxemburg Stiftung Brussels », 21 novembre 2020.

2. Ruiz Benedicto, A. « Guarding the Fortress: The role of Frontex in the militarisation and securitisation of migration flows in the European Union », Centre Delàs/TNI/Stop Wapenhandel, novembre 2019.

3. Akkerman, M. « Border Wars: the arms dealers profiting from Europe's refugee tragedy », Stop Wapenhandel/TNI, juillet 2016; Akkerman, M. « Expanding the Fortress: The policies, the profiteers and the people shaped by EU's border externalisation programme », Stop Wapenhandel/TNI, mai 2018 ; Ruiz-Benedicto, A. et Brunet, P. « Building Walls: Fear and securitization in the European Union », Stop Wapenhandel/TNI/Centre Delàs, novembre 2018.f

4. The Economist, « Frontex, the EU's border force, swells in size », 3 mars 2021.

5. Frontex, « Frontex to recruit new standing corps officers », 3 août 2021.

a également annoncé que Frontex jouerait un rôle beaucoup plus important dans le domaine des expulsions, en facilitant davantage les expulsions conjointes de plusieurs pays de l'UE¹. Avec l'élargissement de son rôle et de son mandat, Frontex est de plus en plus impliquée dans les *pushbacks*, actes de violence et autres violations des droits humains à l'encontre des réfugié.e.s.

Externalisation

Aspect toujours plus important de la politique européenne, ce processus de militarisation des frontières ne se limite pas à l'Europe elle-même. L'UE exporte activement ce modèle à ses pays voisins, en les utilisant comme gardes-frontières, souvent sous une forte pression, pour arrêter les réfugié.e.s avant qu'ils.elles ne parviennent à atteindre les frontières extérieures de l'UE. Les conséquences de cette « externalisation des frontières » sont considérables, car elles ne visent pas seulement les migrant.e.s, mais renforcent aussi les régimes autoritaires en dehors de l'Europe et sapent les économies locales fondées sur la migration. Elles sont donc à la source des futures raisons qui pousseront les populations à fuir.

L'UE et ses États membres offrent d'importantes sommes d'argent et d'équipements de surveillance et de contrôle des frontières à de nombreux pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe orientale. Outre l'UE, l'Allemagne et la France jouent un rôle de premier plan dans ce cadre. L'Allemagne a en effet fait don d'équipements au Bénin, à la Gambie, au Liban, à la Mauritanie, au Niger, au Nigeria, à

la Tunisie, au Tchad et au Turkménistan, et a entamé une coopération intensive avec la police égyptienne.²

Des budgets en hausse

L'UE et ses États membres consacrent des sommes considérables à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique frontalière et migratoire répressive. **Avec une enveloppe totale pour la migration de 22,7 milliards d'euros dans le cadre de l'actuel budget septennal de l'UE, le cadre financier pluriannuel 2021-2027, le budget disponible est environ 2,5 fois supérieur à celui des sept dernières années**. Le budget de Frontex a tout particulièrement connu une croissance excessive depuis son lancement en 2005, comme l'illustre le graphique ci-dessous. De 6 millions d'euros en 2005, année de constitution de l'agence, le budget a augmenté de près de 9.000 % pour atteindre plus d'un demi-milliard d'euros en 2021. Au cours de la présente période budgétaire, Frontex recevra 5,6 milliards d'euros. Cette somme est destinée en grande partie à l'achat ou à la location de ses propres équipements³.

L'UE finance également le renforcement de la surveillance des frontières par les États membres à travers le Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGIF). À cette fin, 8 milliards d'euros sont disponibles pour 2020-2027. Ce financement peut être consacré à un large éventail d'activités, comme l'achat d'infrastructures et d'équipements opérationnels pour la sécurité des frontières, la formation, l'échange d'informations avec Frontex et avec d'autres États membres, des études, le

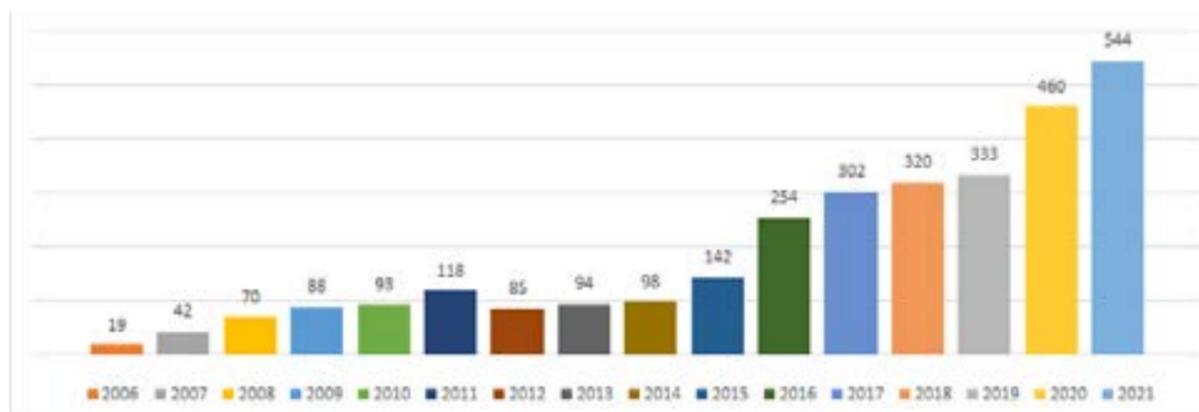
1. Jones, C., Kilpatrick, J. et Gkliati, M. « Deportation Union : Right, accountability, and the EU's push to increased forced removals », Statewatch, août 2020 ; European Commission, « The EU strategy on voluntary return and reintegration », COM (2021) 120 final, 27 avril 2021.

2. Akkerman, M. « Expanding the Fortress : The policies, the profiteers and the people shaped by EU's border externalisation programme », Stop Wapenhandel/TNI, mai 2018.

3. European Commission, « Questions and Answers on the agreement on the €1.8 trillion package to help build greener, more digital and more resilient Europe », 11 novembre 2020.

Budget de Frontex en million €

Source : Myriam Douo, Luisa Izuzquiza, Margarida Silva obbying
Fortress Europe. The making of a border-industrial complex »,
Corporate Europe Observatory, 5 février 2021



développement de nouvelles technologies, les équipements d'identification et de prise d'empreintes digitales, les systèmes informatiques, ou encore les campagnes de communication visant à promouvoir la politique frontalière meurtrière de l'UE¹. **Les pré-décesseurs du FGIF, le Fonds pour les frontières extérieures (FFE, 2007-2013) et le Fonds pour la sécurité intérieure - Frontières (FSI, 2014-2020), disposaient d'un total d'environ 4,5 milliards d'euros aux mêmes fins.**

Un troisième volet important concerne le financement des pays non membres de l'UE dans le cadre de l'externalisation des frontières. Bien que l'on ne sache pas encore exactement quel montant y sera consacré dans les prochaines années, d'autres instruments de l'UE peuvent y contribuer, notamment l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II), le nouvel instrument européen de voisinage (IEP), l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) et

le poste extrabudgétaire de facilité européenne de soutien à la paix (EPF). Les critères de l'IcSP ont déjà été élargis ces dernières années, permettant à ce fonds, créé pour contribuer à la consolidation de la paix, de financer également des armes non létales. Ainsi, la livraison de bateaux aux garde-côtes turcs pour renforcer leurs capacités de surveillance des frontières a par exemple été financée par l'IcSP². L'une des premières propositions d'utilisation de l'EPF est le soutien aux garde-côtes libyens³.

Lobby

Les politiques migratoires de l'UE et les budgets croissants pour les mettre en œuvre sous des formes toujours plus extrêmes sont encouragés par un lobby étendu et efficace de l'industrie militaire et de la sécurité. Ce lobby a surtout réussi à faire progresser le discours sécuritaire sur lequel repose la politique migratoire. Les lobbyistes d'entreprises

1. Abolish Frontex, « European Parliament votes on Integrated Border Management Fund », juillet 2021.

2. Commission européenne, « Facility for Refugees in Turkey : €47 million to strengthen migration management and to support education of Syrian refugees », 26 mai 2016.

3. Nielsen, N. « EU mulls using new 'peace' fund to help Libyan coast guard », EUobserver, 7 mai 2021.

| Lobby à Bruxelles | | | |
|-------------------|---------------------------------|----------------------------|--|
| Nom | Budget du lobby (en millions €) | Nombre de lobbyistes (ETP) | Rencontres avec la Commission européenne* (déc. 2014–sept. 2021) |
| Airbus | 1,75 – 2,00 (2019) | 4,8 | 217 |
| Leonardo | 0,30 – 0,40 (2020) | 3 | 44 |
| Thales | 0,30 – 0,40 (2020) | 2,8 | 27 |
| EOS | 0,10 – 0,20 (2019) | 2 | 18 |

Source : EU Transparency Register. Cf. <https://ec.europa.eu>
*Nombre total de rencontres, toutes activités et thématiques confondues.

et les représentants des organisations de lobbying dialoguent régulièrement avec les institutions de l'UE, y compris la Commission européenne. Ils font partie de comités consultatifs officiels, publient des propositions influentes, organisent des rencontres entre l'industrie, les décideurs politiques et les dirigeants et se rencontrent également lors de la pléthore de salons, conférences et séminaires consacrés aux armes et à la sécurité¹. Maintenant que Frontex dispose de son propre budget pour acquérir des équipements, l'agence souhaite également renforcer ses liens avec l'industrie².

En plus de représenter les entreprises individuelles, les organisations de lobbying servent aussi les intérêts de l'industrie. Dans le domaine de la surveillance des frontières, c'est l'European Organisation for Security (EOS, Organisation européenne pour la sécurité) qui est la plus active³. Pour la biométrie, un marché en pleine croissance, la principale organisation du secteur est l'European Association for Biometrics (EAB, Association européenne de biométrie). **Parmi les membres du conseil consultatif de l'EAB, la présence de fonctionnaires de Frontex**

1. Akkerman, M. « The Business of Building Walls », Stop Wapenhandel/TNI/Centre Delàs, novembre 2019.

2. Douo, M., Izuzquiza, L. et Silva, M. « Lobbying Fortress Europe : The making of a border-industrial complex », Corporate Europe Observatory, 5 février 2021.

3. Voir : <http://eos-eu.com/border-security>.

4. EAB Advisory Council, <https://eab.org/about/eabac.html?ts=1623075102952>.

et de l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)⁴, témoigne des relations étroites de l'EAB avec les autorités de l'UE. Les grandes entreprises d'armement telles qu'Airbus, Leonardo et Thales ont également leurs propres bureaux de lobbying à Bruxelles.

Bon nombre des activités de lobbying se déroulent à l'abri des regards. L'industrie accorde peu d'importance à l'opinion publique. De nombreuses entreprises déclarent au registre des lobbyistes de l'UE un aperçu de leurs activités envers les institutions européennes de Bruxelles. Cela permet, par exemple, d'avoir une idée du nombre de rencontres avec la Commission européenne.

Les institutions européennes ont érigé les représentants de l'industrie en experts en matière de migration et ont progressivement adopté leurs propositions visant à empêcher l'arrivée des migrants. Cela fait des années que l'industrie et ses organisations de lobbying suggèrent certaines évolutions

politiques, telles que l'expansion rapide de Frontex depuis 2015. L'extension susmentionnée de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix a même été entièrement pensée dans l'ombre par le lobbying de l'Aerospace and Defence Industries Association of Europe (ASD, Association européenne des industries aérospatiales et de défense)¹.

Dans le cadre de leurs activités de lobbying, ces entreprises et organisations n'hésitent pas à utiliser des stéréotypes racistes pour vendre leurs arguments sécuritaires. En 2003, Civipol, une coentreprise entre l'État français et les grandes entreprises d'armement françaises, a affirmé sans ambages dans un rapport consultatif que « parmi les véritables réfugiés se cache une minorité de "migrants économiques massifs" » et que « les travailleurs clandestins [...] sans-papiers créent un état dans lequel le droit du travail ne s'applique pas [...], une menace pour la paix industrielle »². En 2020, dans un rapport sur la Covid-19, l'EOS a déclaré que « l'UE devra gérer ses frontières extérieures pour empêcher les personnes infectées par des agents pathogènes transmissibles d'entrer sans contrôle »³.

Les entreprises militaires et de sécurité : les véritables gagnantes

Les entreprises exercent ce lobby dans un but précis. Les sommes d'argent en jeu sont considérables. **Le marché de la surveillance des frontières devrait connaître une croissance annuelle de 7,2 % à 8,6 %, pour atteindre un total de 65 à 68 milliards**

de dollars en 2025⁴. L'Europe se distingue avec un taux de croissance annuel prévu de 15 %⁵. Les marchés de la biométrie et de l'intelligence artificielle (IA), une composante importante du contrôle des frontières et des migrations, devraient également connaître une forte croissance.

Les entreprises européennes qui profitent principalement de l'augmentation rapide des dépenses liées aux mesures anti-immigration sont les trois plus grosses entreprises d'armement de l'UE : Airbus (France/Allemagne), Leonardo (Italie) et Thales (France). Elles disposent de vastes portefeuilles d'activités militaires et de sécurité en général, et sont dès lors sollicitées pour de nombreux aspects différents de la surveillance et du contrôle des frontières. Tant Airbus que Leonardo ont livré de nombreux hélicoptères aux patrouilles frontalières de pays membres et non membres de l'UE, et ce, souvent grâce au financement de l'UE. Thales produit des systèmes de radars et de capteurs, par exemple des radars pour les navires de patrouille frontalière, et est un acteur majeur de l'identification biométrique, notamment depuis son acquisition du leader du marché, Gemalto, en 2019.

Il est important de noter que ces entreprises sont également des fournisseurs majeurs d'armes dans le monde. Aussi, elles n'hésitent pas à exporter vers des pays en guerre ou en proie à des conflits internes, des régimes autoritaires, et des pays qui violent les droits humains. Elles profitent donc doublement de la misère des réfugié.e.s : d'abord en exportant les armes qui contribuent à les faire fuir,

1. Akkerman, M. « Expanding the Fortress : The policies, the profiteers and the people shaped by EU's border externalisation programme », Stop Wapenhandel/TNI, mai 2018.

2. Civipol, « Feasibility study on the control of the European Union's maritime borders, Final report », juillet 2003.

3. EOS, « EOS Statement on the priorities of the next Multiannual Financial Framework », 21 avril 2020.

4. Market Research Future, « Border Security Market Research Report - Global Forecast till 2025 », 2019 ; Global Reports Store, « Global Border Security System Industry is Estimated to Grow at a CAGR of 8.6 and Reach Up To 67.81 Billion by 2025 », 26 avril 2019.

5. Homeland Security Research, « Smart Borders, Immigration Enforcement & Border Security Markets in Europe - 2017-2022 », mai 2017.

ensuite en fournissant les équipements qui les empêchent de trouver un avenir sûr et viable¹. Plus généralement, des recherches récentes menées par le Transnational Institute (TNI) ont démontré que « **des armes européennes ont été utilisées dans des opérations militaires qui ont conduit à la déstabilisation et aux déplacements et migrations forcés. Cette déstabilisation, rendue possible par les armes fournies par l'Europe, a ensuite contribué à ce que celle-ci développe massivement son équipement de surveillance des frontières pour endiguer la menace apparente des réfugiés qui tentent de s'y rendre pour demander l'asile.** »²

Outre ces grandes entreprises d'armement, de nombreuses sociétés ciblent une partie du marché de la surveillance et du contrôle des frontières. La société espagnole European Security Fencing a longtemps été le seul fournisseur de barbelé concertina que l'on trouve sur les murs et clôtures frontaliers dans toute l'Europe. Le constructeur naval néerlandais Damen a fourni des navires de patrouille frontalière à de nombreux pays méditerranéens, dont la Turquie et la Libye, ainsi qu'au Royaume-Uni. La société française de conseil en informatique Sopra Steria est le contractant principal du développement et de la maintenance des bases de données biométriques de l'UE et a remporté des contrats d'une valeur de plus d'un demi-milliard d'euros depuis 2000, souvent dans le cadre de consortiums³.

Réflexions finales

À la grande satisfaction de l'industrie de l'armement, tout indique que l'UE et ses États membres sont pleinement engagés dans le renforcement et la militarisation du contrôle des frontières. La volonté obsessionnelle de stopper la migration ne tient pas compte du fait que cela entraînera beaucoup plus de décès et toutes sortes d'autres formes de misères pour les migrant.e.s et autres populations. Et tant que l'Europe refusera d'assumer sa responsabilité face aux raisons qui poussent les populations à fuir – exportations d'armes, interventions militaires, changement climatique, relations commerciales inéquitables, accaparement des terres, etc. – et qu'elle ne cherchera pas à changer de ligne de conduite, stopper la migration restera impossible. Certaines populations demeureront contraintes de fuir leur pays d'origine et le nombre de réfugiés continuera d'augmenter⁴. La politique actuelle sera insoutenable à plus long terme. Une politique radicalement différente, visant à éliminer les causes de l'émigration et à accueillir, soutenir et loger les réfugié.e.s est nécessaire de toute urgence. Une politique qui ne sert pas les intérêts de l'industrie militaire, mais qui contribue à un avenir sûr et viable pour tous.

1. Akkerman, M. « Border Wars: the arms dealers profiting from Europe's refugee tragedy », Stop Wapenhandel/TNI, juillet 2016.

2. Fotiadis, A. et Ni Bhriain, N. Smoking Guns: How European arms exports are forcing millions from their homes, Transnational Institute, juillet 2021.

3. Akkerman, M. « The Business of Building Walls », Stop Wapenhandel/TNI/Centre Delàs, novembre 2019.

4. <https://www.unhcr.org/figures-at-a-glance.html>

Campagne Abolish Frontex (<https://abolishfrontex.org/>)

Parce qu'il est temps d'abolir Frontex et le système qu'elle représente, le 9 juin 2021 naissait la campagne internationale Abolish Frontex.

Contre Frontex alors ? Abolish Frontex vise les politiques et le système qui ont permis à Frontex de devenir le bras armé de l'Union européenne. Nous voulons le démantèlement du complexe industriel frontalier et la construction d'une société où les gens sont libres de se déplacer -mais ne sont pas forcés à le faire-, et de vivre. Avec une vision antiraciste, décoloniale, de justice sociale, d'égalité et de liberté de circulation, nous avons formulé neuf demandes claires :

Abolir Frontex. L'agence européenne au budget le plus imposant de l'UE a grandi de façon exponentielle ces dernières années : des pouvoirs accrus, un budget de 5,6 milliards d'euros pour la période 2021-2027, son propre personnel armé (2.000 des 10.000 officiers sont déjà formés et en cours de déploiement sur le terrain), l'autorisation d'utiliser la force ... Elle peut désormais donner des recommandations contraignantes aux États membres de l'UE pour renforcer les efforts de sécurité aux frontières et peut même intervenir sur les questions de sécurité aux frontières. Nous dénonçons le pouvoir de Frontex, les moyens qui lui sont octroyés, l'absence de transparence dans le contrôle démocratique dont l'agence fait l'objet, les procédés de mise en œuvre de ses missions et les objectifs mêmes de son existence.

Régulariser les personnes en migration. Tout le monde devrait avoir accès à l'emploi, à un logement décent, à l'éducation, à la sécurité sociale et à l'aide juridique.

La fin des expulsions. Les États membres de l'UE s'acharnent à expulser les personnes en migrations qui ne sont pas autorisées à rester sur leur territoire. Frontex joue un rôle de plus en plus important dans l'exécution de ces expulsions.

La fin des détentions, la suppression des centres fermés. Personne ne devrait être détenu sur la seule base de son statut administratif.

La démilitarisation des frontières (et le démantèlement du complexe militaro-industriel frontalier). Frontex entretient des liens de plus en plus étroits avec les entreprises d'armement et de sécurité, poussée par un budget d'environ 2 milliards d'euros pour l'achat et la location d'équipements sur la période 2021-2027.

L'arrêt de la surveillance des personnes en déplacement. L'Union européenne a mis en place un vaste réseau de systèmes de collecte d'informations au sujet des personnes en migration (EUROSUR, EURODAC ...). Ces systèmes sont également précurseurs de l'utilisation des technologies de sécurité pour contrôler la société dans son ensemble.

Le renforcement de la solidarité. Soutenir les ONG, les militants, la société civile qui hébergent, sauvent, nourrissent, défendent, protestent ... Encourager la solidarité, et non la criminaliser.

Un terme au rôle de l'UE qui pousse les gens à se déplacer. Aux conflits alimentés par les exportations d'armes européennes, aux opérations militaires, aux relations commerciales totalement déséquilibrées, à l'accaparement des ressources et des terres, aux programmes d'ajustement structurels, à l'apathie face au changement climatique.

La liberté de circulation pour toutes et tous – Mettre fin au régime frontalier de l'UE. L'Union européenne s'est construite sur une histoire de colonialisme, d'extractivisme et d'exploitation qui se poursuit aujourd'hui. Les frontières modernes sont des constructions coloniales et racistes. Les politiques frontalières de l'UE institutionnalisent cette violence, cette injustice et cette inégalité. Il est essentiel que nous donnions de la visibilité aux différentes formes d'action de résistance à Frontex et à son monde : les mères à la frontière polonaise qui manifestent parce que « dans les bois on doit cueillir des champignons et non trouver des corps » ; une lettre d'appel à l'aide adressée au monde par les personnes en migration coincées dans l'enfer libyen ; les actions en justice engagées contre Frontex et certains pays membres de l'UE pour violations des droits humains, etc. Il est tout aussi essentiel de décortiquer la complexité de la politique migratoire européenne, complexité derrière laquelle Frontex cache ses agissements. Changer le récit narratif, raconter l'histoire autrement, avec d'autres mots (ex : privilégier « personne en migration » à « migrant »), exposer la politique de sécurisation de la migration appliquée par l'UE... Il y a tant à faire.

Décentralisée nous la voulions, décentralisée elle l'est, cette campagne ! Toutes les personnes et tous les groupes qui se reconnaissent dans ces revendications sont invités à s'approprier le nom « Abolish Frontex », lors des manifestations et d'événements auxquels ils participent.

Abolir Frontex... parce que la politique des frontières de l'UE n'est pas la solution.

ALARMPHONE

Le projet Alarmphone a été initié en octobre 2014 par des activistes et acteurs de la société civile européenne et nord-africaine. Le collectif a mis en place une ligne téléphonique d'urgence (+334 86 51 71 61) à destination des personnes se retrouvant en situation de détresse pendant une traversée de la mer Méditerranée.

En cas d'appel au secours, ce numéro offre un moyen supplémentaire d'alerter les autorités compétentes, et de s'assurer que la situation soit bien prise au sérieux. Le numéro est joignable 24h/24 et le collectif est capable de se mobiliser en temps réel pour donner l'alerte, suivre et documenter une situation. Ainsi, une pression pour mobiliser les secours se met en place partout où c'est possible et d'éventuelles violations des droits humains peuvent être combattues et dénoncées.

Qui sommes-nous

Le numéro d'Alarmphone un numéro d'alerte permettant de déclencher et de suivre des opérations de sauvetage.

Alarmphone est un collectif constitué de volontaires, dont la plupart agissent depuis de nombreuses années dans des réseaux comme Welcome to Europe, Afrique Europe Interact, Borderline Europe, Noborder Morocco ou Watch The Med.

Les membres du projet sont basés à Tunis, Palerme, Melilla, Tanger, Cadix, Marseille, Strasbourg, Londres, Vienne, Berne, Berlin et bien d'autres villes. Ils participent souvent à des actions locales et à des missions de recherches et de secours dans les trois régions mentionnées plus haut. Certain-e-s d'entre nous ont personnellement vécu un exil impliquant le franchissement des frontières maritimes de l'Union européenne.

Le collectif se sert de manuels qui intègrent les témoignages de personnes en relation depuis des années avec des migrants. Nous utilisons des cartes en ligne et des graphiques qui proviennent du projet Watch The Med, lequel enquête depuis 2011 sur différents cas de décès ou de non-assistance ayant eu lieu en mer Méditerranée.

Le projet est soutenu par un large éventail de membres de la société civile en provenance des deux rives de la Méditerranée qui a signé notre appel. Parmi eux figurent des intellectuels et des journalistes réputés, des personnes ayant elles-mêmes survécu à des naufrages ou étant proches de disparus. Le projet est également appuyé par des collectifs de migrants ayant fait l'expérience

des frontières meurtrières de l'Europe, ainsi que par des citoyens scandalisés qui considèrent que la situation actuelle est insupportable.

Nos objectifs

À court terme, nous souhaitons nous concentrer sur les missions de sauvetage et sur la prévention des atteintes aux droits humains. En même temps, nous gardons à l'esprit que les drames qui surviennent en mer pourraient être évités si le système des frontières et des visas disparaissait. Sans un changement radical, la situation ne va faire qu'empirer et les tragédies qui ont actuellement lieu en mer Méditerranée laisseront la place à des événements encore plus dramatiques. Le projet s'applique à réagir au renforcement de Frontex à la récente politique d'externalisation massif du contrôle aux frontières initiée par l'Union européenne. L'histoire des 20 dernières années en Méditerranée démontre qu'une intensification de la militarisation des routes migratoires équivaut à une augmentation du nombre de morts. Le blocage des voies d'accès à l'Europe à l'aide de nouvelles technologies de surveillance et le renforcement des services de police n'a jamais empêché les personnes migrantes de passer. Ces dernières sont simplement amenées à emprunter des routes plus longues et plus dangereuses. La plupart des organisations internationales ainsi que des politiciens de tous bords continuent de dénoncer les passeurs comme étant la cause principale des décès ayant lieu en Méditerranée. Les réseaux de passeurs n'existent que parce que des frontières ont été mises en place pour empêcher les réfugiés et migrants d'entrer légalement dans les pays de l'Union européenne. Ces personnes n'ont d'autres choix que d'emprunter des itinéraires secrets, coûteux et dangereux. Les réseaux de contrebande disparaîtraient en un rien de temps si ceux qui meurent aujourd'hui en mer pouvaient se rendre en Europe légalement. Pour rappel, le régime des visas qui les en empêche a été introduit il y a seulement 25 ans.

À travers ce projet, nous souhaitons créer un espace méditerranéen de solidarité mutuelle, avec des frontières ouvertes pour tous.

Une initiative de Welcome to Europe, Afrique Europe Interact, borderline-europe, Noborders Morocco, Forschungsgesellschaft Flucht und Migration et Voix des Migrants.

Pour plus d'informations : <https://alarmphone.org/fr/>

Sandro Mezzadra

Les frontières mises à l'épreuve. Le Covid19 et la gestion des (im)mobilités*

Sandro Mezzadra est professeur associé de philosophie politique au département des Arts de l'université de Bologne. Il a notamment publié, avec Brett Neilson, *Border as Method, or, the Multiplication of Labor*¹.

Dans cet article, Mezzadra propose une analyse sur la manière dont la pandémie et sa gestion par les autorités ont fait émerger de nouvelles frontières tout en renforçant celles existantes. Selon lui, la gestion de la pandémie a été, avant tout, une gestion de la mobilité.

¹ *La frontière comme méthode ou la multiplication du travail*, L'Asymétrie, 2019.

* Traduction de Frédéric Dalléas de l'article originel, « Testing Borders. Covid-19 and the Management of (Im)mobility », in W. Baier, E. Canepa, H. Golemis (Edited), *Capitalism's Deadly Threat, Transform! Yearbook 2021* Merlin Press. Article rédigé en avril 2020.

Les frontières mises à l'épreuve. Le Covid-19 et la gestion des (im)mobilités

Sandro Mezzadra

Permettez-moi de commencer par dire que la question des frontières est un sujet que j'ai exploré de manière approfondie au cours de ces vingt dernières années. J'ai notamment publié avec Brett Neilson différents articles dans lesquels nous avons souligné la grande hétérogénéité du champ sémantique de la frontière, soutenant qu'il était nécessaire de placer toute recherche sur les conflits et les luttes liées aux frontières géopolitiques à l'intérieur d'un cadre plus vaste prenant en considération tout un éventail de limites et de lignes de démarcation – limites urbaines et limites linguistiques notamment, pour ne citer que deux d'entre elles¹. Ceci dit, je n'avais jamais réellement accordé d'importance à l'existence des « frontières régionales » en Italie – ces frontières qu'il nous a été interdit de franchir pendant tout le mois qui a suivi le déconfinement début mai 2020. Cela peut paraître anecdotique mais n'en met pas moins en lumière la façon dont la pandémie de Covid-19 et sa gestion par les autorités ont fait surgir des frontières nouvelles tout en renforçant et en remaniant le fonctionnement de celles qui existaient déjà. Cela n'a bien sûr rien de très surprenant, dans la mesure où le virus a circulé via les circuits et canaux transfrontaliers constituant le squelette matériel de la mondialisation, et où la gestion de la pandémie a été avant tout une gestion de la mobilité.

L'expérience des frontières et des dispositifs frontaliers a été et continue d'être particulièrement éprouvante pour les migrants et les réfugiés dans de nombreuses parties du monde, notamment en Méditerranée, le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique ou encore dans le golfe du Bengale. Ils sont nombreux à s'être retrouvés bloqués durant la pandémie, et à avoir vécu dans des conditions d'immobilité forcée. Cela a par exemple été le cas de nombreux travailleurs migrants du secteur de « l'économie informelle », qui ont littéralement été privés de la base matérielle leur permettant d'assurer la reproduction de leur vie quotidienne, sans pour autant bénéficier la plupart du temps de quelque allocation publique que ce soit. Des dizaines de milliers de transmigrants d'Amérique centrale ont quant à eux été coincés au Mexique, où ils se sont retrouvés

1. S. Mezzadra and B. Neilson, *Border as Method, or, the Multiplication of Labor*, Duke University Press, 2013.

pris dans le double étau de l'armée et des cartels mafieux. D'autres migrants ont vécu la pandémie dans des centres de détention en Lybie, sur les îles grecques (et notamment dans le tristement célèbre camp de Mória, qui fait la honte de l'Europe) ou sur les territoires européen ou américain, où la précarité de leurs conditions de vie a souvent favorisé l'apparition de foyers de propagation du virus¹. De manière générale, le franchissement des frontières est devenu ces derniers mois une entreprise plus difficile et risquée encore qu'auparavant, comme en atteste la hausse du nombre des naufrages en Méditerranée.

Des frontières réorganisées

Mais cette immobilité qu'on leur impose n'est pas la seule cause de la situation difficile que connaissent les migrants, qui naît parfois à l'inverse d'une mobilité forcée, comme cela a été le cas en Inde, avec un exode massif et douloureux vers les campagnes de migrants pressés de quitter les grands centres urbains². Les frontières intérieures ont joué un rôle clé dans la forme qu'a pu prendre cette mobilité forcée. C'est un point important dans la mesure où cela démontre que l'un des traits caractéristiques de la pandémie et de la manière dont elle a été gérée consiste en une réorganisation de l'économie de la mobilité et de l'immobilité dans son ensemble, impliquant des répercussions profondes au niveau des structures autant que de l'expérience subjective de la domination et de l'exploitation. **Xiang Biao, un anthropologue chinois établi à Oxford, a proposé le terme de « mobilité de choc » pour décrire les**

schémas de circulation inhabituels dans de nombreuses parties du monde de ceux que l'on a appelés les « travailleurs essentiels », comprenant aussi bien les employés du secteur de la santé publique que les ouvriers des usines, les livreurs de plateforme, les agents logistiques ou les employés agricoles³. Inutile de préciser qu'un nombre élevé de ces travailleurs sont des migrants, dont la vie est encadrée, bornée, par tout un éventail de frontières et de limites.

Dans le cadre de cette économie tout à fait complexe de la mobilité et de l'immobilité qui caractérise la gestion de la pandémie, les frontières ont été mises à l'épreuve et réorganisées de multiples manières. Dans de nombreuses parties du monde, y compris en Europe, **des mesures sanitaires ont été mises en place aux frontières, afin d'accroître l'effet de dissuasion. La suspension des procédures d'asile et l'impossibilité avancée par les gouvernements maltais et italiens de fournir des « ports sûrs »** [pour le débarquement des migrants] ont favorisé l'apparition de ce que Martina Tazzioli appelle « des formes de confinement racialisé fondé sur la santé et la sécurité »⁴. Tandis que les rhétoriques gouvernementales appuyant de telles mesures mettent l'accent sur la nécessité de protéger les migrants comme les citoyens, ces dispositions accélèrent en réalité les tendances déjà à l'œuvre au sein des politiques de confinement migratoire, rendant le passage des frontières encore plus risqué. Elles généralisent les mesures de quarantaine et de détention, et amalgament les migrants à une menace pour la santé publique, en tant que vecteurs potentiels de propagation du virus⁵. Comme le

1. J. Slack et J. Heyman. 2020. "Asylum and mass detention at the U.S.-Mexico border during COVID-19," *Journal of Latin American Geography*, doi.org/10.1353/lag.0.0144.

2. Voir R. Samaddar, *Borders of an Epidemic. Covid-19 and Migrant Workers*, Kolkata: CRG, 2020.

3. Xiang Biao. 2020. "Shock mobility: convulsion in human migration are having large impacts (part I)," *COMPAS Coronavirus and Mobility Forum*, June 18, accessed on October 7, 2020.

4. M. Tazzioli, 2020, "Confine to protect. Greek hotspots and the hygienic-sanitary borders of Covid-19," *Border Criminologies Blog*, September 9, accessed on October 7, 2020.

5. M. Stierl et M. Tazzioli. 2020. "We closed the ports to protect refugees.' Hygienic borders and deterrence humanitarianism during Covid-19," forthcoming in *International Political Sociology*.

relève Wendy Brown¹, alors même que la particularité de la pandémie repose sur le fait que le virus n'a que faire des frontières, la fermeture des frontières à laquelle nous assistons est mise au service d'une « importante fonction politique consistant à traiter le virus comme s'il nous envahissait de l'extérieur, et à nous comporter comme si nous faisons face à cette menace dotés d'un pouvoir souverain. »

La fermeture des frontières et les restrictions sur les voyages ont compté parmi les premières mesures généralisées par les gouvernements pour lutter contre l'expansion de la pandémie de coronavirus en 2020. Tandis que les migrants et les réfugiés en transit étaient ciblés de manière particulièrement sévère par ces mesures, il est devenu plus difficile et, dans de nombreux cas même impossible, de franchir les frontières internationales, que l'on soit touriste, homme d'affaires, universitaire ou militant politique. Après des décennies d'accélération et d'intensification de la mobilité transnationale et transcontinentale, nous avons été confrontés à un arrêt brutal de cette tendance, voire à son inversion. Les frontières se sont matérialisées non seulement pour les migrants et ceux que la pauvreté pousse à se déplacer, mais aussi pour ceux qui s'étaient habitués à les traverser sans même plus s'en apercevoir. Ce phénomène va profondément influencer les schémas de coopération et d'échanges transnationaux dans un avenir proche, même une fois la pandémie de Covid-19 terminée. Il suffit pour s'en convaincre de songer à l'essor des plateformes (collaboratives) comme Zoom ou Teams qui ont permis aux réunions de travail ou politiques de continuer à se tenir comme à la communication d'entreprise de se poursuivre.

Tandis que les frontières internationales ont été mises à l'épreuve par la pandémie et que les contrôles aux frontières ont été réorganisés selon une logique hygiénico-sanitaire, tout un éventail de

frontières intérieures ont refait surface ces derniers mois. Cette omniprésence de la frontière s'est immiscée jusqu'au niveau le plus élémentaire des relations sociales, avec l'adoption de la « distanciation sociale » et du port du masque. **La mise en place de toutes ces barrières a eu pour effet, notamment lors des périodes de confinement, d'impacter certains secteurs du monde du travail impropres au « travail intelligent ». Cela a été particulièrement évident dans l'agriculture, les métiers de soin et de travail domestique, pour les employés des entrepôts logistiques, les livreurs de plateforme et les ouvriers, et a rendu visible, en les exacerbant, les inégalités sociales et la distribution inéquitable dans la société du fardeau (qui comporte aussi un risque) de ce que l'on a nommé le « travail essentiel ».** Cette situation ne changera pas tant que la pandémie ne sera pas terminée. La prolifération de ces barrières internes a créé de nouvelles frontières au sein du monde du travail, et il est nécessaire de faire le point sur les implications qui en découlent du point de vue des luttes syndicales (en gardant à l'esprit que les « travailleurs essentiels » ont pris part aux luttes les plus intenses engagées ces derniers mois). Il est important de noter par ailleurs qu'un peu partout dans le monde, le virus a plus fortement touché les minorités racisées que les autres, offrant un autre exemple encore de consolidation d'une frontière intérieure. Cela a été le cas des Noirs et des Latinx aux États-Unis, et les manifestations du mouvement Black Lives Matter suite au meurtre de George Floyd doivent aussi être interprétées en fonction de cet arrière-plan – comme une rébellion contre les dispositifs frontaliers qui fragmentent la coopération sociale et divisent la classe ouvrière. Cela a aussi été le cas des Noirs et des Autochtones au Brésil, où les mesures de surveillance des bidonvilles (autrement dit d'espaces confinés) ont été particulièrement sévères, tout comme ailleurs en Inde et au Nigéria. On le voit, race et pauvreté révèlent l'existence d'un autre

ensemble de frontières intérieures autant qu'elles signalent l'application de dispositifs gouvernementaux néo-malthusiens et darwinistes sociaux dans la gestion mondiale de la pandémie.

Il me semble que toute tentative de comprendre comment les frontières se transforment sous l'effet du coronavirus doit reposer à la fois sur une enquête sur les frontières internationales et sur une analyse détaillée des multiples frontières intérieures que nous venons de mentionner, et dont je vais maintenant présenter une nouvelle variante, qui me semble cruciale. Les périodes de confinement dues à l'épidémie que nous avons connues ont avant tout été des périodes de confinement « à domicile ». Et d'une certaine façon, on peut considérer que le « domicile » est devenu lui-même une frontière. Inutile de préciser que ces périodes ont été particulièrement difficiles à vivre pour les sans-abri. Par ailleurs, il y avait une différence énorme d'un individu à l'autre selon le type de « domicile » dans lequel on se trouvait, la frontière essentielle due à l'argent resurgissant à cette occasion. Et puis au-delà de tout cela, ces confinements à domicile ont mis à l'épreuve la frontière entre production et reproduction, générant toutes sortes de tensions et de conflits dans les rapports de genre. Alors que le domicile, érigé en frontière, était supposé constituer un lieu sûr pour se protéger de la contamination, il s'est mué en un lieu cauchemardesque pour de nombreuses femmes qui y ont même parfois subi des violences physiques, comme les mouvements féministes l'ont signalé un peu partout dans le monde. Au final, il est indéniable que le confinement à domicile a souvent conduit à un renforcement d'une division genrée disproportionnée du travail reproductif, mais aussi à une repolitisation de l'espace domestique due à des revendications féministes.

Des multiples luttes frontalières

La pandémie a assurément conduit les nations et les sociétés à se replier sur elles-mêmes, alimentant un processus de renationalisation de la vie politique déjà à l'œuvre depuis la crise financière de 2007-2008, et qui s'est traduit par l'expansion de forces de droite anciennes et nouvelles, dont Boris Johnson, Donald Trump, Jair Bolsonaro, Narendra Modi et consorts sont devenus les figures emblématiques. Ce phénomène de renationalisation est étroitement lié au durcissement des frontières internationales et des barrières nationales que nous avons mentionné. La propagation du coronavirus a exacerbé ces tendances, en y ajoutant un élément nouveau – un renforcement des principes hygiénico-sanitaires, qui ont toujours été constitutifs des régimes frontaliers (voir par exemple Bashford 2007). « Il faut défendre la société » pourrait-on paraphraser en citant le titre d'une série de conférences données par Michel Foucault en 1976¹, et sous cet angle, la frontière peut être perçue comme un endroit crucial. Cependant, il faut souligner que la société peut être défendue de bien des façons, y compris via le développement de la santé publique, un engagement plus ferme en faveur du droit universel à la santé, ainsi que des processus de coopération sociale et d'auto-organisation. C'est la raison pour laquelle **la lutte pour la santé publique menée aujourd'hui aura des répercussions importantes sur la manière dont les frontières seront gérées et surveillées dans un futur proche.** La qualité et la nature des relations sociales prévalant au sein d'un espace politique donné constituent de fait des variables cruciales pour la définition des frontières qui le circonscrivent.

S'il est indéniable que le déclenchement de la pandémie a alimenté des processus de renationalisation, sa propagation ultérieure a donné lieu à diverses

1. W. Brown, 2020, "A worldwide mutual pact," *The Drift*, June 24, accessed on October 7, 2020.

1. M. Foucault, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1975-1976)*. Édition numérique réalisée à partir de l'édition CD-ROM, Le Foucault Électronique (ed. 2001), 2012.

réactions et dans de nombreux cas à une prise de conscience accrue et prononcée de la nécessité de promouvoir et d'améliorer la coopération internationale et multilatérale pour faire face aux défis soulevés par le coronavirus. Ces effets ambivalents et même contradictoires de la pandémie produisent évidemment des conséquences en matière de frontières. En Europe en particulier, le conflit entre les intérêts nationaux et la logique coopérative d'intégration continue de peser sur les négociations liées au « plan de relance européen » (baptisé « Nouvelle génération UE »), bien qu'il soit évident que dans les mois et les années à venir, les solutions nationales à la profonde crise économique et sociale provoquée par le virus ne pourront être mises en œuvre de manière viable qu'au sein d'un cadre européen commun. Cela ouvre un nouveau champ de bataille pour les mouvements sociaux et les forces de gauche, qui devront de plus en plus coordonner leur action au niveau continental, et dont on peut espérer qu'ils seront capables d'allier lutte pour la justice sociale en Europe et combat pour la « démocratisation » des frontières extérieures.

Les frontières ne sont pas des choses, elles ne peuvent être réduites à un mur surmonté de fil de fer barbelé, ni même d'ailleurs à un pont. Ce sont des institutions complexes, constituées de relations sociales et de tensions entre des techniques de renforcement frontalier et des pratiques du franchissement. Ce que j'aimerais souligner, c'est qu'il y a beaucoup à apprendre au sujet des frontières du point de vue de leur contestation – et donc des sujets qui les contestent. Il est important de rappeler que toutes les frontières intérieures que nous avons mentionnées précédemment, qu'elles créent des lignes de séparation au sein du monde du travail ou qu'elles soient raciales, qu'elles touchent les bidonvilles ou les domiciles, font l'objet de contestations.

Si les luttes qu'elles suscitent, et qui impliquent souvent des migrants, sont pertinentes en elles-mêmes, elles ont aussi un rôle crucial à jouer dans le domaine des frontières internationales. En effet, la multiplication et le renforcement des frontières intérieures conduisent nécessairement au durcissement des frontières extérieures (et vice versa). Et on peut raisonnablement affirmer que les brèches créées au niveau des frontières intérieures provoquent, au moins potentiellement, des brèches au niveau des frontières extérieures

Dans *La frontière comme méthode*, Brett Neilson et moi-même avons proposé la notion de « luttes frontalières ». Nous avons souligné le fait que « les luttes frontalières ne sont pas simplement, ou seulement, des combats menés aux frontières », une manière d'inciter à enquêter sur les multiples conflits en rapport avec les frontières intérieures, telles que celles mentionnées plus haut, et à leur reconnaissance politique. Ceci dit, il n'en reste pas moins que « dès lors que l'on enquête sur les pratiques extrêmement variées des migrants dans leur manière de défier les frontières quotidiennement, il apparaît clairement que les luttes frontalières constituent bien trop souvent pour eux une question de vie ou de mort »¹. Une réalité qui évoque immédiatement certaines frontières internationales particulières, où les conflits suscités par la migration sont particulièrement intenses. La Méditerranée en est un exemple évident, avec toutes les complications qu'elle suppose en tant que frontière maritime². La Route de la Méditerranée centrale, notamment, est devenue au fil des années l'itinéraire de passage le plus létal pour les migrants et les réfugiés, avec plus de 20 000 femmes, hommes et enfants décédés depuis 2014 d'après le décompte effectué par le projet sur les « migrants disparus » de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

1. S Mezzadra et B. Neilson, *Op cit* pp, 265, 18.

2. Voir Ch. Heller et L. Pezzani. 2020. "Forensic Oceanography: Tracing Violence Within and Against the Mediterranean Frontier's Aesthetic Regime." Dans *Moving Images : Mediating Migration as Crisis*, edited by Krista Lynes, Geneviève Morgenstern, and Paul Allan, Bielefeld: Transcript Verlag: 95-125.

Comme je l'ai déjà mentionné, la situation n'a pas changé durant la pandémie, les départs de migrants s'étant même accrus à la fois en raison de la guerre en Lybie et de l'impact du coronavirus sur les économies de pays de la rive sud de la Méditerranée comme l'Algérie et, plus encore, la Tunisie.

Ce qui est vraiment frappant pour qui n'ignore pas cette situation dramatique, c'est l'obstination avec laquelle migrants et réfugiés continuent à défier le régime frontalier européen. S'il est nécessaire de dénoncer la coopération de l'Europe avec la Turquie et la Lybie en vue de contenir les flux migratoires, coopération faisant partie d'un projet déjà ancien d'externalisation du contrôle des frontières (et en fin de compte des frontières elles-mêmes), je pense qu'il est plus important encore de réfléchir à cette obstination dont les migrants font preuve et de l'appréhender en tant qu'élément constitutif des luttes frontalières en cours en Méditerranée. **Loin d'être de simples « victimes », comme les dépeint depuis longtemps le discours des acteurs humanitaires, les migrants et les réfugiés sont engagés à part entière dans ces luttes frontalières.** De plus en plus, ces luttes sont considérées comme des points de référence essentiels par les militants engagés dans les opérations de sauvetage en mer. Ces derniers sont parvenus à bâtir une véritable « flotte civile », dotée de son propre centre de communication, baptisé « Alarm Phone » – un numéro d'urgence multi-sites, ayant recours à des technologies de l'information et de la communication permettant de fournir une assistance immédiate aux migrants en détresse¹. En période de pandémie, ce dispositif, exemple d'une coopération réussie à l'échelle européenne, n'a fait que gagner en puissance, se connectant aux luttes des migrants et des réfugiés,

et contribuant à faire de la Méditerranée un espace frontalier contesté.

Pour être en mesure d'évaluer l'impact du coronavirus et ses répercussions sur le plan des luttes frontalières, il faut s'intéresser de plus près à cet espace frontalier contesté et en produire une analyse détaillée. Il faut aussi le faire avec d'autres espaces frontaliers, par exemple avec ce qu'on appelle « la route des Balkans », pour rester en Europe, qui a peu à peu été transformée en une sorte de « frontière verticale ». Depuis le début de la pandémie, des forces armées y ont été déployées le long des frontières internationales, les migrants y sont refoulés, des expulsions collectives ont lieu, les lieux d'hébergement ne sont pas adaptés au besoin des personnes en transit, avec notamment une négligence délibérée des normes d'hygiène et de santé². Je le répète, il est urgent de mener des analyses approfondies d'espaces frontaliers spécifiques. Dans le même temps, il est important de garder à l'esprit que les frontières – toute frontière, bien que de façons différentes – remplissent toujours ce qu'Étienne Balibar appelle « une fonction de configuration du monde »³. C'est un élément important dans l'étude des frontières. Ce que Balibar entend par là, c'est que loin de se limiter à simplement circonscrire et diviser un espace mondial déjà existant, les frontières jouent un rôle décisif dans la production de cet espace. Et cela conduit, parmi d'autres choses, à soulever la question de la relation entre les frontières territoriales et ce que Brett Neilson et moi-même appelons les « frontières du capital », qui sont en expansion, et qui produisent leur propre espace dans le cadre du « marché mondial »⁴. C'est un dernier point que je voudrais

1. Voir M. Stierl, 2019. *Migrant Resistance in Contemporary Europe*. London – New York: Routledge; Balibar, É., Di Fazio C. et S. Mezzadra, 2020, "A joint statement on sea rescue," *Open Democracy*, October 6, accessed on October 7.

2. Voir, Border Violence Monitoring Network. 2020. *Special Report: Covid-19 and Border Violence Along the Balkan Route*, downloaded on October 8, 2020.

3. Voir É. Balibar, 2002. *Politics and the Other Scene*. London : Verso, p.79.

4. S. Mezzadra et B. Neilson, *Op cit*. chapitre 3.

aborder dans l'analyse que je propose ici de l'impact de la pandémie sur les frontières.

Frontières territoriales et frontières expansives du capital

Dans sa fascinante étude des conférences sanitaires internationales sur le choléra organisées dans la deuxième moitié du XIXe siècle, Valeska Huber souligne à quel point le discours des autorités médicales et gouvernementales de l'époque montre qu'elles avaient conscience du lien existant entre d'une part la nouveauté présentée par les épidémies de choléra à la fois du point de vue de leur rythme de propagation et de leur spatialité, et d'autre part la révolution dans les secteurs du transport et de la logistique. « Les maladies, écrit-elle, pouvaient voyager à une vitesse nouvelle d'un endroit à l'autre, profitant de la révolution dans le domaine des transports, due au développement des bateaux à vapeur et des lignes de chemin de fer »¹. Un sentiment de vulnérabilité et de fragilité émergea, revers de l'expérience grisante de pouvoir vivre dans un monde où les frontières semblaient abolies et les distances amoindries. Le canal de Suez, le chantier de travaux publics le plus ambitieux du XIXe siècle, qui fit aussi office dans le même temps de frontière déterminante entre l'Europe et « l'Orient », devint le lieu privilégié du combat contre le choléra, avec pour toile de fond une compétition féroce impliquant les principales puissances coloniales européennes². Cette histoire fait évidemment écho à ce que nous vivons aujourd'hui. Mais il paraît plus évident encore que nous vivons à notre époque une révolution dans le secteur des transports et de la logistique bien plus

radicale qu'alors, à l'ère des porte-conteneurs, de l'interopérabilité et du pilotage numérique des flux. Le lien entre logistique et propagation du Covid-19 a été amplement attesté par les modèles épidémiologiques se servant des données logistiques pour tracer la propagation du virus le long des itinéraires commerciaux et de transport³.

Le développement de la logistique au cours des dernières décennies a de fait considérablement modifié les termes de la question de l'articulation entre les frontières territoriales et les frontières expansives du capital. **Bien que l'origine militaire et coloniale de la logistique moderne continue à avoir son importance de nos jours, la logistique contemporaine peut être considérée comme la voie principale empruntée par le capital pour produire ses propres espaces, notamment parce qu'elle rend possible une extension et une coordination des chaînes d'approvisionnement mondiales.** Dans l'un des livres les plus importants écrits sur ce sujet, Deborah Cowen souligne que la production d'espace par la logistique ne s'articule pas autour des frontières nationales, ce qui provoque souvent des frictions dans la « fluide » circulation des « choses », mais plutôt autour de ce qu'elle appelle des « coutures »⁴. Elle désigne par ce terme des zones, des corridors, des plaques tournantes et des « points d'entrée », qui en un sens sont tous des formations spatiales frontalières mais dont la rationalité gouvernementale et la cartographie ne coïncident pas avec celles des frontières politiques. L'expansion de la logistique a provoqué ces dernières années des frictions sévères allant parfois jusqu'au conflit, et il en a découlé ce que Michael Hardt et Toni Negri ont appelé « une désynchronisation de plus en plus

1. V. Huber, 2006. "The unification of the globe by disease? The international sanitary conferences on cholera, 1851-1894," *The Historical Journal*, 49 (2): 453-476. P.455.

2. *Ibid.* pp.465-468.

3. B. Neilson, 2020, "Virologistics I: the virus as logistical 'force majeure,'" *COMPAS Coronavirus and Mobility Forum*, April 18. Accessed on October 8, 2020. B. Neilson, B. 2020, "Virologistics II: the logistics of viral transmission," *COMPAS Coronavirus and Mobility Forum*, April 18. Accessed on October 8, 2020.

4. D. Cowen, 2014, *The Deadly Life of Logistics: Mapping Violence in the Global Trade*. Minneapolis: University of Minnesota Press. Chapitre 2.

grande »¹ de ces deux sphères (l'espace politique international et l'espace mondial du capital).

La logistique est ainsi devenue au fil des années pour beaucoup d'universitaires critiques et de militants un point d'entrée privilégié pour l'analyse des multiples tensions, frictions et même conflits qui caractérisent aujourd'hui la relation entre les frontières et les frontières expansives du capital – et qui implique aussi une analyse des configurations en constante évolution de l'ordre et du désordre mondial. Il suffit de penser à l'ambitieux projet logistique de portée mondiale des Nouvelles routes de la soie, baptisé « Une ceinture, une route », initié par la Chine et fondé sur des négociations portant sur tout un éventail de frontières et de limites, pour se faire une idée des enjeux dont il est question ici². Inutile d'ajouter que le durcissement des frontières politiques atténue la fluidité des flux logistiques le long des « coutures », quand elle ne menace pas de les obstruer. Comme l'écrit Cowen, « la sécurité des frontières peut elle-même être une source d'insécurité pour la chaîne d'approvisionnement », ce qui est très clairement apparu après le 11 septembre quand « la perturbation des échanges commerciaux (plutôt que la destruction des Twin Towers) a été perçue comme le principal dommage » par le monde de la logistique³.

On peut dire que le déclenchement de la pandémie a constitué un moment comparable, au cours duquel la soudaine fermeture des frontières et leur rigidification ont eu un impact sur la mobilité des « choses » autant que sur celle des personnes. Dans un article remarquable publié dans le *New York Times*, David Segal⁴ a décrit d'une manière

très pertinente « la confusion », confinant parfois à la sidération, ressentie face à ce ralentissement qui s'est même traduit dans beaucoup de cas aux Etats-Unis par un arrêt complet de la machine logistique. Ailleurs dans le monde, la situation n'a guère été différente. Ce qui a été vécu comme un choc dans le secteur de la logistique a jeté une lumière crue sur la fragilité de ce qui semblait être une machine parfaitement huilée. Cependant, comme le note Brett Neilson, la phase qui a suivi, lors de laquelle la pandémie s'est déployée, « a aussi accentué le rôle essentiel joué par les industries logistiques dans la circulation du capital, exposant de nombreux travailleurs au risque d'être contaminé, notamment des marins coincés sur leurs navires auxquels il était interdit d'accoster et les travailleurs du secteur de l'économie à la tâche »⁵. La situation est particulièrement critique dans les entrepôts logistiques, et on peut affirmer sans risquer de se tromper que ce sont d'abord les travailleurs qui ont payé le choc provoqué par la pandémie de Covid-19, en étant confrontés à la fois à un durcissement de la discipline, à une prise de risque sanitaire et à un rythme de travail plus élevé que d'ordinaire. Les luttes syndicales dans le secteur de la logistique vont pour cette raison être amenées à occuper une place encore plus stratégique dans les mois et les années à venir.

Réflexions finales

J'ai essayé dans ce texte de proposer une vision d'ensemble de l'impact sur les frontières de la pandémie de Covid19. Je me suis principalement intéressé aux frontières géopolitiques et aux frontières

1. M. Hardt et A. Negri. 2019. "Empire, Twenty Years On," *New Left Review*, p. 68.

2. Voir W.A. Callahan, 2016, "China's 'Asian Dream': The Belt Road Initiative and the New Regional Order," *Asian Journal of Comparative Politics*.

3. D. Cowen, *Op cit*, p. 78.

4. D. Segal, 2020, "What Happened to the Great American Logistics Machine?," *New York Times*, May 22, Accessed on October 10, 2020.

5. B. Neilson, 2020, "Virologistics I: the virus as logistical 'force majeure,'" *COMPAS Coronavirus and Mobility Forum*, April 18. Accessed on October 8, 2020.

intérieures, et j'ai conclu mon analyse par quelques réflexions sur « la fonction de configuration du monde » exercée par les frontières, du point de vue de la logistique. De manière générale, et sans surprise, le déclenchement de la pandémie a conduit à la fermeture sélective de plusieurs frontières, ainsi qu'au durcissement des contrôles et au renforcement de la composante hygiénico-sanitaire du régime frontalier. Les migrants et les réfugiés, en particulier, ont été ciblés (et continuent de l'être) par ces mesures d'une façon sélective et sévère. Parallèlement, la logique de confinement s'est ancrée plus profondément dans les centres de détention comme dans les espaces de quarantaine, bateaux y compris. Cela étant, le principe du confinement est loin d'avoir été limité aux seuls migrants et réfugiés. Il s'est répandu dans toute la société, et cela a conduit au renforcement de tout un ensemble de frontières intérieures, sur les lieux de travail comme dans les quartiers, et à la mise en cause d'enjeux raciaux comme de genre. La pandémie est loin d'être terminée, et dans les mois qui viennent, il va être nécessaire de rester vigilant et de continuer à enquêter sur l'articulation en constante évolution entre les différents types de frontières et limites. Ce faisant, il sera particulièrement important d'accorder la priorité au sujet de la contestation des frontières, aux luttes multiformes qu'elles engendrent et sur lesquelles nous avons mis l'accent dans ce texte. Ces luttes frontalières ont en effet un rôle de premier plan à jouer dans la tentative plus globale d'inventer et de fabriquer un autre monde au sein de la pandémie, pour mieux la combattre.

PÉTITION FÉMINISTE POUR UNE RECONNAISSANCE EFFECTIVE DES MOTIFS D'ASILE PROPRES AUX FEMMES, AUX FILLES ET AUX PERSONNES LGBTIQ+

Les violences sexuelles et sexistes (violences domestiques, exploitation sexuelle, mariage forcé, mutilations génitales, traite, législations discriminatoires, répudiation, privation de leurs enfants, etc.) poussent de nombreuses femmes, filles et personnes LGBTIQ+ à fuir leur pays et à demander l'asile en Europe.

Ces personnes sont presque systématiquement exposées à la violence et à l'exploitation tout au long du parcours migratoire : violences sexuelles exercées par les passeurs ou dans les camps de réfugié·e·s, exploitation sexuelle ou par le travail forcé et enfermement dans des réseaux de traite des pays de transit, y compris dans les pays européens, menaces, traumatismes et dangers subis par leurs enfants.

Arrivées en Europe, des procédures d'asile inadéquates et un accueil indigne les attendent. Les procédures d'asile ne permettent pas d'identifier les victimes de violences fondées sur le genre ou les victimes de traite. Les structures d'hébergement sont inadéquates, les mesures de soutien manquent. Et, bien souvent, leurs motifs d'asile spécifiques ne sont pas reconnus, en dépit des principes énoncés dans plusieurs directives européennes et des dispositions de la Convention d'Istanbul qui reconnaît la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre comme une forme de persécution donnant droit à la protection internationale.

Nous demandons à la Commission européenne, au Parlement européen, au Conseil européen ainsi qu'aux gouvernements nationaux de l'espace Schengen de :

1. Garantir le droit à une protection internationale par la reconnaissance effective de tout motif d'asile spécifique aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+.

Nous demandons que les moyens nécessaires à la mise en place de procédures et de structures adéquates pour la reconnaissance effective de ces motifs d'asile soient déployés par la Commission européenne et les gouvernements nationaux.

2. Mettre en place une instance de surveillance européenne assurant l'application effective des articles 60 et 61 de la Convention d'Istanbul et des articles 10 à 16 de la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Nous demandons l'application effective de la Convention d'Istanbul et de la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains afin que les victimes de violence fondée sur le genre soient reconnues, soutenues et bénéficient d'une protection internationale.

3. Garantir l'accès au droit d'asile dans les pays européens pour les femmes, les filles et les personnes LGBTIQ+.

Nous demandons que des voies légales facilitées permettent aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+ de déposer une demande d'asile en Europe.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un regroupement de collectifs militants et d'associations qui luttons avec des personnes requérantes d'asile en Europe. Notre combat nous montre chaque jour la violence multipliée que vivent les femmes et personnes LGBTIQ+ venues trouver refuge en Europe. Suite à la mobilisation féministe « Toutes aux frontières » qui a eu lieu à Nice le 5 juin 2021, nous unissons nos forces : la répression se fait au niveau européen, notre résistance aussi.

Pour signer la pétition : <https://feministasylum.org/?lang=fr>

Marra Montanaro

Pour une pensée et une praxis frontalière féministes

Mara Montanaro est enseignante-chercheuse non titulaire au département de philosophie de l'Université Paris 8 et directrice de programme au Collège international de philosophie. Elle est spécialiste des philosophies féministes contemporaines.

Dans cet article, Montanaro propose de penser la frontière comme méthode (S. Mezzadra et B. Neilson) afin d'analyser son rôle stratégique sur les réflexions féministes contemporaines.



NI PATRIARCAT
NI FRONTIÈRES
TOUTES EN LUTTE

Pour une pensée et une praxis frontalière féministes

Mara Montanaro

« L'idée d'une définition simple de ce qu'est une frontière est absurde par définition : car tracer une frontière c'est précisément définir un territoire, le délimiter, et ainsi enregistrer son identité ou la lui conférer. Mais, réciproquement, définir ou identifier, en général, ce n'est rien d'autre que tracer une frontière, assigner des bornes (en grec *horos*, en latin *finis* ou *terminus*, en allemand *Genze*, en anglais *border* ou *boundary*, etc.). Le théoricien qui veut définir ce qu'est une frontière est au rouet, car la représentation même de la frontière est la condition de sa définition. » (E. Balibar, « Qu'est-ce qu'une frontière ? », dans *La crainte des masses*, Paris, Galilée, 1997, p. 372.)

La frontière comme méthode et opérateur politique

Dans ce texte nous nous proposons de transposer, d'appliquer l'idée forgée par S. Mezzadra et B. Neilson de la frontière comme méthode et « le rôle stratégique qu'elle joue » aux réflexions féministes contemporaines.

Dans leur ouvrage *La frontière comme méthode. Ou la multiplication du travail*, S. Mezzadra et B. Neilson s'emploient à montrer la « puissance productive » du concept de frontière en se focalisant sur ses implications symboliques ainsi que matérielles. Ils affirment :

Nous assistons non seulement à une multiplication des différents types de frontières, mais aussi à la réémergence de la profonde hétérogénéité du champ sémantique de la frontière. Les démarcations symboliques, linguistiques, culturelles et urbaines ne s'articulent plus de façon rigide autour de la frontière géographique. Au contraire, elles se chevauchent, se connectent et se déconnectent de façon souvent imprévisible, contribuant à délimiter de nouvelles formes de domination et d'exploitation¹.

Les auteurs considèrent la frontière non seulement comme un objet de recherche, mais aussi comme un angle épistémique. Autrement dit, ils font de la frontière une méthode qui permet d'analyser la polysémie, la multiplicité, l'hétérogénéité constitutive des frontières dont le caractère

1. Mezzadra, S., Nielson, B. *La frontière comme méthode. Ou la multiplication du travail*, Toulouse, Les Éditions de l'Asymétrie, 2019, p. 7.

de construction et de fiction, comme l'affirme Balibar, ne les rend pas moins réelles ou effectives.

En effet, les frontières entre territoires, espaces, identités, mais aussi entre épistémologies se déterritorialisent tout en continuant à se multiplier, à s'exporter, à se reconfigurer.

Comme le soutient également Rada Ivekovic :

Tracer des frontières et édifier des identités est certes une stratégie du pouvoir, mais cela peut aussi être une stratégie de subjectivation en résistance. [...] Les frontières ainsi que les identités ne concernent pas seulement des territoires géographiques, les nations, les États, mais également d'autres espaces et dimensions, ainsi que le temps, l'esprit et la raison. Les frontières sont des opérateurs politiques¹.

Si nous considérons la frontière comme une méthode, les frontières comme des opérateurs politiques, nous pouvons nous demander s'il est possible de construire au-delà, à travers, en dépit ou même en assumant les frontières des coalitions féministes (anticapitalistes, antiracistes, véritablement décoloniales) qui – tout en tenant compte des situations locales et spécifiques – agissent globalement ou plutôt internationalement.

Ainsi, nous nous proposons d'analyser la différence dans la manière de conceptualiser et appréhender la frontière/les frontières depuis un angle féministe, c'est-à-dire la différence entre un féminisme sans frontières proposé par C. T. Mohanty dans son ouvrage *Feminism Without Borders*² et un féminisme de la frontière avancé par S. Mestiri, dans ses deux ouvrages : *Décoloniser le féminisme. Une approche transculturelle*³ et *Élucider l'intersectionnalité. Les raisons du féminisme noir*⁴.

Si avec une formule lapidaire et certainement simplificatrice, on peut affirmer que cette différence repose sur une approche féministe postcoloniale et une approche décoloniale,⁵ il s'avère néanmoins nécessaire de contextualiser et historiciser les deux propositions pour saisir les discours, les pratiques et les enjeux politiques qui en découlent.

Un féminisme sans frontières

Dans *Feminism Without Borders*, un recueil de textes qui constitue un ouvrage incontournable du féminisme postcolonial, C. Talpade Mohanty n'a cessé de montrer comment, à partir des tensions et de la reconnaissance des asymétries et des différences

1. R. Ivekovic, *Politiques de la traduction. Exercices de partage*, Paris, Terra-HN Éditions, 2019, pp. 355-356.

2. C. T. Mohanty, *Feminism Without Border: Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, Durham, Duke University Press, 2003.

3. S. Mestiri, *Décoloniser le féminisme. Une approche transculturelle*, Paris, Vrin, 2016.

4. S. Mestiri, *Élucider l'intersectionnalité. Les raisons du féminisme noir*, Paris, Vrin, 2020.

5. Le féminisme décolonial est associé aux chercheuses et militantes d'Amérique du Sud et centrale tandis que le féminisme postcolonial aux chercheuses d'Asie du Sud, d'Afrique et du Moyen-Orient. Ces accents régionaux, bien qu'ils ne soient pas toujours aussi nets, ont donné lieu à des priorités théoriques et politiques distinctes. Comme l'affirme Aurélie Leroy : « Les féministes postcoloniales ont appliqué la critique générale émise à l'encontre de la « rationalité hégémonique de l'Occident » au mouvement féministe « historique » lui-même, et rejeté l'universalité de la trajectoire et de l'expérience des femmes occidentales. Elles ont rejoint en cela les mouvements de femmes « du Sud » qui, dans le courant des années 1960 et 1970, ont mis en exergue l'hétérogénéité de la catégorie « femme », mettant à mal l'idée d'une « condition féminine partagée », d'une « sororité universelle » ou encore d'une stratégie d'émancipation applicable à toutes les femmes. L'approche féministe décoloniale qui émerge dans les années 1990 en Amérique du Sud, si elle partage l'essentiel des perspectives postcoloniales, s'en distingue toutefois. Tout d'abord, en raison de la temporalité et du lieu de son émergence qui influenceront son développement. Ensuite, car les militantes décoloniales estiment que les postcoloniales, en se concentrant sur les discours, les identités, les subjectivités, ont fini par occulter les dimensions concrètes et matérielles des sujets en présence, ont atténué les « immenses souffrances, cruautés et injustices si tranquillement et inconsiderément infligées aux pauvres, exploités et opprimés » (Kaiwar, 2013) et omis les moyens et stratégies à mettre en œuvre pour transformer ces situations. Pour les décoloniales, la libération des peuples ne peut se faire par la seule critique de la raison hégémonique occidentale, elle résulte avant tout de luttes et de résistances. Sans réfuter l'héritage postcolonial, elles entendent plutôt prolonger concrètement la radicalité des études postcoloniales. » A. Leroy, « Trajectoire et perspectives du féminisme décolonial », mai 2021. Voir également le numéro « Decolonial and postcolonial approaches: a dialogue », in *Feminist Studies*, vol. 43, N° 3, 2017.

– qui ont historiquement traversé les mouvements féministes au niveau global –, il est possible de saisir et d'envisager de nouvelles formes de solidarité qui ont en commun l'anticapitalisme, l'anti-impérialisme et l'opposition à toutes les formes de racisme et violence contre les femmes.

Cette féministe d'origine indienne, qui enseigne aux États-Unis, y aborde certaines des questions les plus urgentes et les plus complexes auxquelles est confronté le féminisme contemporain : la politique de la différence, la sororité, la solidarité, la décolonisation de théories et pratiques féministes, la relation entre savoir/recherche féministe et l'organisation et la pratique militante, le concept d'expérience, de positionnement et d'identité.

En pointant les limites de l'idée conflictuelle et la-cérante du projet universel et universalisant du féminisme occidental, Mohanty affirme qu'il est essentiel de préciser qu'un féminisme sans frontières n'est pas la même chose qu'un féminisme sans limites¹, car envisager un féminisme sans frontières signifie avant tout reconnaître « les lignes de failles, les conflits, les différences, les craintes et le confinement que représentent les frontières »². Or, selon cette auteure, un féminisme sans frontières rappelle tout d'abord une entreprise et un projet qui incarnent l'urgence ainsi que l'engagement internationaliste présent dans la praxis féministe contemporaine.

Issue de la génération postindépendance indienne, Mohanty a développé une analyse approfondie des frontières, des limites et des traces de la colonisation britannique, d'une part, et de la promesse de la décolonisation, d'autre part. **Pour Mohanty le projet d'un féminisme sans frontières consiste à être attentif aux frontières dans toute leur**

hétérogénéité tout en apprenant à les transcender. Puisque les frontières entre et à travers les nations, races, classes, sexualités, religions, etc. sont matérielles et réelles, un féminisme sans frontières ne peut envisager une transformation radicale qu'à travers ces lignes de démarcation et de division.

Selon ses propres mots :

J'ai grandi à Mumbai (Bombay), où les démarcations visibles entre l'Inde et le Pakistan, les hindous et les musulmans, les riches et les pauvres, les Britanniques et les Indiens, les femmes et les hommes, les Dalits et les brahmanes faisaient partie du quotidien. [...] La présence de frontières dans ma vie a été à la fois excluante et habilitante, et je m'efforce d'envisager une praxis féministe transnationale (internationaliste) critique se déplaçant à travers ces frontières³.

Comment construisons-nous et mettons-nous en pratique cette praxis féministe ? Autrement dit, comment construire des coalitions féministes internationales ? Selon Mohanty, il est d'abord nécessaire de réinterroger le concept de sororité universelle dont découle le projet universel et universalisant du féminisme que l'on qualifie d'hégémonique, dominant, « occidental ».

Plutôt qu'un projet universaliste déjà biaisé, il s'agit de prendre en compte le positionnement, l'ancrage, l'enracinement toujours singulier afin de construire des coalitions, des alliances transversales et internationales. Ces dernières doivent être fondées sur une véritable politique de solidarité qui, selon Mohanty, est le moyen le plus efficace de franchir/traverser les frontières, de décoloniser les savoirs et les esprits et de pratiquer enfin une authentique critique anticapitaliste.

Il nous semble nécessaire de préciser que celle-ci **implique foncièrement une critique du fonctionnement, du discours et des valeurs du capitalisme et de leur naturalisation par l'idéologie néolibérale et la culture d'entreprise. Elle implique également une critique de la manière dont le patriarcat capitaliste facilite et engendre le racisme, le sexisme et la violence.**

Selon Mohanty, une praxis féministe internationaliste ne peut que s'inscrire et se formuler dans un projet de décolonisation féministe. Si l'hétérosexisme, la violence et l'oppression raciale sont au cœur du tissu social du monde dans lequel nous vivons, et si ces processus sont entrelacés avec l'exploitation capitaliste, de sorte que nos vies en sont profondément affectées, alors la décolonisation de la pensée autant que des pratiques sont au cœur d'une praxis féministe qui se veut transformatrice de l'existant.

Féminismes sud-américains décoloniaux

Selon nous, cette praxis s'incarne à l'heure actuelle dans certaines théories et pratiques féministes sud-américaines décoloniales qui s'opposent à l'homogénéité capitaliste et au continuum de l'oppression, en produisant et proposant un autre discours qui défie la logique patriarco-coloniale-capitaliste. Ce qu'on appelle le féminisme décolonial est géopolitiquement enraciné en Amérique du Sud, mais il est nécessaire de préciser qu'il s'exprime/se décline dans une multitude de féminismes (communautaire, autochtone, populaire) et, comme l'a souligné la sociologue mexicaine Margara Millan, il existait un féminisme décolonial en Amérique du

Sud avant l'éclatement de ce qu'on qualifie actuellement comme le courant décolonial¹.

En effet, les mouvements féministes sud-américains (communautaire, populaire, autochtone) font des différences, de la multiplicité d'histoires, des désirs, des vies et des expériences un atout, un outil de lutte, une stratégie de résistance aux pièges sans cesse déjoués du patriarcat. Une perspective universelle abstraite et répressive (cible de toute critique féministe post et décoloniale) a généralisé une expérience d'oppression, calquée sur l'expérience des femmes de la classe moyenne européenne ou nord-américaine, au lieu de penser le féminisme à partir de sa pluralité hétérogène dans un espace géopolitique marqué par la colonialité, les inégalités de classe et segmenté de manière raciale. Au contraire, la sororité n'est pas un a priori, mais un acte qu'il faut construire. Ainsi, Mohanty parle plutôt en termes de solidarité. Tout le défi consiste alors dans le fait de penser une unité de ce sujet, « Nous, les femmes », une unité qui ne soit pas préalable, mais ponctuelle dans l'action, unité donc habitée par les clivages, les contradictions, les différences, mais sans perte de puissance.

C. T. Mohanty, sur base d'une critique de l'usage de la catégorie analytique « les femmes » en tant que groupe homogène, toujours et déjà constitué sur la base d'une oppression de genre commune, au-delà de toute différence de classe, race, nation, religion, élabore une critique de l'idée de sororité globale, présumée par un certain discours féministe occidental. Pour ce faire, Mohanty se concentre sur le concept d'expérience de femmes toujours concrète et singulière. Le concept d'expérience doit être soumis à un travail d'historicisation permanente pour devenir la base de la solidarité dans les luttes, soit

1. Feminism without borders is not the same as border-less feminism.

2. C. T. Mohanty, *Feminism Without Border: Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, op. cit., p. 7.

3. *Ibid.*

1. Millan, M., « En Amérique latine il y avait un féminisme décolonial avant le boom du courant décolonial », entrevue de L. Martinez Andrade, in *RED, La colonialité du pouvoir*, n.4, 2019. Millan rejoint ici la critique de ce courant élaborée par la sociologue bolivienne Silvia Rivera Cusicanqui qui affirme que le monde académique digère et coopte les connaissances produites dans d'autres espaces et les remet en circulation reconditionnées et prêtes pour la consommation.



Photo: Collectif Krasnyi, 8 mars 2021, Bruxelles, Dominique Botte.

pour construire de véritables alliances, coalitions, complicités féministes.

Ainsi, selon Mohanty, il est nécessaire d'envisager une politique de localisation¹. La politique de localisation fait référence à la prise en compte des contextes historiques, géographiques, culturels et psychiques. Nous pourrions également appeler cette politique en termes de positionnement ou de pensée et de pratiques et savoirs situés. Ce qui nous semble important de souligner ici, c'est le fait que Mohanty non seulement montre la nécessité d'historiciser et contextualiser en permanence les expériences de femmes, mais qu'elle analyse aussi la problématique d'une présumée universalité de l'oppression de genre. Cette dernière repose sur l'hypothèse que les catégories de race et de classe doivent être invisibles, voire refoulées afin que seule l'oppression de genre soit visible. C'est

ce refoulement et invisibilisation d'autres rapports de pouvoir qui, selon Mohanty, sous-tend le concept de sororité globale. Ce dernier alors a pu être construit sur l'hypothèse d'une oppression de genre commune, c'est-à-dire sur l'hypothèse biaisée selon laquelle les femmes constituent un groupe homogène (une classe selon les féministes matérialistes) ayant les mêmes intérêts, perspectives, objectifs et expériences².

Dans cette perspective, à la fois utopique et réductrice, la notion de sororité globale repose sur une logique appropriative, coloniale, faussement universelle qui nie, refoule ou forclore toute différence entre les femmes. Pourtant, si la sororité ne peut pas être globale, elle peut, en revanche, se fonder sur la solidarité et la résistance à toutes les politiques colonialistes, capitalistes et impérialistes³.

1. Voir A. Rich, « Notes toward A Politics of Location », New York, W.W. Norton, 1986, pp. 210-231.

2. Or, bien qu'une féministe comme Robin Morgan dans son célèbre *Sisterhood is Global: The International Women's Movement Anthology* a pu soutenir que ces expériences communes ne se fondent pas sur des bases essentialistes, biologiques, mais plutôt sur une condition sociologique commune d'oppression, la conséquence politique est identique : une fausse idée d'unité est créée entre les femmes.

3. Mohanty, C. T. « Feminist encounters : Locating the politics of experience », in L. Nicholson & S. Seidman (dir.), *Social Postmodernism: Beyond Identity Politics*, Cambridge Cultural Social Studies, Cambridge University Press, 1995, pp. 68-86.

Cela étant dit, l'on ne saurait penser la sororité comme une donnée déjà et toujours constituée. Elle doit plutôt être pensée comme un acte qu'il faut sans cesse réaffirmer, en tenant compte des contextes historiques et géopolitiques, de la diversité, de la singularité et de la matérialité des expériences ainsi que des vécus des femmes.

D'ailleurs, comme Balibar n'a eu de cesse de le montrer, il faut toujours prêter attention à « la forme des discours universalistes légitimant ou institutionnalisant les exclusions et aux discours universalistes dont les catégories sont fondées sur l'exclusion, c'est-à-dire la négation de l'altérité ou de la différence »¹.

Ce qu'il faudrait plutôt viser est alors la construction d'une nouvelle universalité non dominante, en d'autres mots, un universel qui ne serait pas, par une universalisation imposée, en même temps une domination. Rada Ivekovic qui travaille dans le sens de la traduction, d'un décentrement et dialogue entre – mais pas seulement – les philosophies indiennes et occidentales identifie cette nouvelle universalité non dominante « dans et par le karma, en tant que principe de solidarité tout court (transgenre, transgénération, transespèce) »². Selon Ivekovic, une interprétation vulgaire et occidentale considère le karma comme le destin et l'incapacité d'influencer sa propre vie. Il s'agit d'une lecture

orientaliste (d'où l'importance d'historiciser et contextualiser sans cesse le lieu de production des concepts) là où en sanskrit karma veut dire acte, action et, au contraire, « il s'agit d'un concept philosophique riche en renvoyant à une responsabilité partagée [...] à l'interdépendance »³.

Depuis la moitié des années 1970, cette prétention universaliste (dominante) a commencé à être remise en question à partir d'un féminisme élaboré par des « femmes noires, chicanas, indigènes » constituant au fil du temps un ensemble de contributions dispersées géographiquement, mais situées géopolitiquement dans ce qu'on appelle le Sud ou la périphérie du savoir visant à dénoncer le caractère eurocentriste, ethnocentrique et universel du sujet du féminisme hégémonique, sa manière de reproduire la colonialité du pouvoir et la présumée sororité globale, universelle entre toutes les femmes.

De plus, en Amérique du Sud, la décolonisation du féminisme consiste dans la construction de nouvelles formes de relations politiques issues de l'hétérogénéité, de nouvelles pratiques, différentes et alternatives visant la reconstitution de formes plurielles d'*agency*⁴ et de pratiques sociales et politiques de résistance notamment à l'extractivisme⁵. Il nous semble que la réévaluation de l'*agency* des femmes dans des conditions de subordination

1. Balibar, E. « Sur l'universalisme. Un débat avec Alain Badiou », in <https://transversal.at/transversal/0607/balibar/fr>, 2007 ; *La crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, Paris, Gallimard, 1997 (notamment le dernier chapitre) ; « Des Universels », Essais et conférences, Paris, Galilée, 2016.

2. Ivekovic, R. *Politiques de la traduction*, op. cit., p. 85. On pense ici également aux mots d'Aimé Césaire : « Il y a deux manières de se perdre. Par ségrégation, murée dans le particulier ou par la dilution dans l'universel. Ma conception de l'universel est celle d'un universel riche de tout le particulier, riche de tous les particuliers, approfondissement et coexistence de tous les particuliers » (A. Césaire, Lettre à Maurice Thorez du 24 octobre 1956, <https://lesmaterialistes.com/aime-cesaire-lettre-maurice-thorez-24-octobre-1956>).

3. *Ibidem*.

4. Nous nous référons au concept d'*agency*, d'agentivité ou de capacité d'agir (traduit en français) tel qu'elle a été théorisée par Judith Butler. Elle désigne une conception de l'action comme inséparable des conditions (culturelles, politiques, socio-économiques) dans lesquelles elle émerge, dont elle est induite, et par lesquelles elle peut être soutenue ou entravée. C'est une action structurée parce que le sujet agit ; en même temps, elle constitue une forme d'action capable de changer cette structuration même. Le terme d'*agency* chez Butler renvoie en fait à une polysémie complexe : il implique à la fois les concepts d'action, d'autopositionnement du sujet agissant, de prise de responsabilité par le sujet lui-même.

5. L'extractivisme désigne un mode d'accumulation de richesses, reposant sur des activités qui extraient d'importantes quantités de ressources naturelles, principalement destinées à l'exportation.

accrue nous permettrait de reconsidérer les manières complexes dont ces liens sont imaginés et activement construits en termes de solidarité politique, d'alliances, de coalitions au-delà des différences.

Un féminisme de la frontière

Dans son ouvrage *Décoloniser le féminisme*, la philosophe **S. Mestiri réfléchit sur les concepts qui sont plus à même de rendre compte des enjeux du féminisme contemporain comme celui de marge, écart, séparation, intersection, et forge ainsi le concept d'un féminisme de la frontière plutôt que sans frontières ou à la frontière.**

Avec ses mots :

Refusant la facilité, la réification sous toutes ses formes et, plus généralement, le « confort conceptuel » [un féminisme de la frontière] est informé par une volonté systématique de mettre en doute les schémas préétablis. Le féminisme de la frontière est d'abord un féminisme qui récuse la limite au profit de la borne, au sens kantien d'un rejet du principe de clôture, de la négation et de l'exclusion essentielles. Plus particulièrement, un féminisme de la frontière dénonce les tentatives de faire passer pour une herméneutique des bornes qui permet tout en excluant (précisément parce qu'elle n'exclut pas du tout), ce qui n'est qu'une simple épistémologie des limites.¹

Ce qui nous intéresse ici, c'est le déplacement fait par Mestiri du rapport entre limite et borne en clé féministe. En effet, lorsqu'elle affirme qu'un féminisme de la frontière récuse la limite au profit de la borne, elle se réfère à la distinction opérée par Medina T. Tlostanova et Walter Mignolo entre *border* et *frontier*, et le rejet de la dernière au profit de la première dans leur ouvrage *Learning to Unlearn*.

1. Mestiri, S. *Décoloniser le féminisme*, op. cit. pp. 11-12.

2. De Sousa Santos, B. « Beyond Abissal Thinking: From Global Lines to Ecologies of Knowledge », in *Review*, vol. 30, n.1, 2007, pp. 45-89.

Decolonial Reflections from the Eurasia and the Americas (2012).

Pensée frontalière décoloniale

Comme les deux auteurs le soulignent, la pensée et la théorisation frontalières ont émergé comme une réponse à la violence (des frontières), de l'épistémologie eurocentrique et à la rhétorique du « salut » qui continue à être mise en œuvre et qui, par conséquent, continue à justifier l'oppression et l'exploitation ainsi que l'éradication et le refoulement de la différence. La pensée frontalière est, au contraire, fondée sur les expériences des subjectivités colonisées et subalternes, elle nie le privilège épistémique des sciences humaines et sociales – le privilège d'un observateur qui fait du reste du monde un objet d'observation – et développe plutôt une géopolitique et une politique du corps de la connaissance depuis une perspective décoloniale.

Cette pensée frontalière s'oppose alors également à ce que Boaventura de Sousa Santos appelle une pensée abyssale :

La pensée abyssale est une disposition intellectuelle, philosophique et politique qui se traduit en la capacité de tracer des lignes au travers desquelles instituer des divisions radicales au-dedans de la réalité, en en rendant une partie « reconnaissable », respectée, importante, et en condamnant tout le reste au sans importance et à l'inexistence. C'est une pratique strictement liée au colonialisme.²

En tenant compte du fait que les frontières ne sont pas seulement géographiques, mais aussi politiques, culturelles et épistémiques, dans *Learning to Unlearn. Decolonial Reflections from the Eurasia and the Americas*, Mignolo et Tlostanova proposent une pensée frontalière décoloniale (*Decolonial*

Border Thinking). Cependant, bien que les deux termes soient synonymes, **contrairement aux frontières (frontiers) qui feraient la distinction entre un espace, une situation, un contexte et un autre qui n'est pas digne d'être traité de la même manière que le premier ; le concept de border impliquerait l'existence de personnes, langues, religions et connaissances liées par des relations établies par la colonialité du pouvoir (par exemple, structurées par les différences impériales et coloniales).**

Puisqu'il n'existe pas de position extérieure à partir de laquelle la matrice coloniale peut être observée et décrite (nous sommes toutes et tous à l'intérieur), la pensée frontalière propose de changer les règles du jeu par le biais desquelles la connaissance est produite. Autrement dit, la pensée frontalière puise ses racines dans les épistémologies subalternes s'opposant à la différence coloniale, c'est-à-dire la différence que le discours hégémonique a attribuée aux « autres » peuples, les classant comme inférieurs et affirmant en même temps ses configurations géohistoriques et corporelles comme supérieures et comme modèles à suivre.

Les penseurs frontaliers habitent dans la différence (coloniale et/ou impériale) et s'interrogent sur les relations entre les lieux géohistoriques et l'épistémologie, d'une part, et entre l'identité et l'épistémologie, d'autre part. Par conséquent, les intellectuels décoloniaux ne croient pas à l'universalité des énoncés issus de l'histoire eurocentrée. La géopolitique et la politique du corps de la connaissance ainsi que **la pensée frontalière impliquent la conscience de la double conscience**, telle qu'elle a été conceptualisée par W. E. B. Du Bois¹.

Selon Tlostanova et Mignolo, si Descartes ou Kant ont supprimé les composantes géopolitiques et

corporelles de leur pensée, Fanon ou Anzaldúa ont mis ces deux composantes de la connaissance en lumière.

Selon les auteurs, nous avons besoin d'une géopolitique et d'un corps politique de la connaissance qui émergent des frontières pour déplacer le privilège épistémique eurocentré. La différence coloniale concerne tous ceux qui ont été blessés par la colonialité du pouvoir, du savoir, du genre et de l'être. Réduits au silence par l'histoire de la modernité racontée à partir de la perspective de la modernité, ceux qui ont été blessés, notamment les femmes et les corps dissidents assument la frontière comme constitutive de leur subjectivité qui est à la fois une subjectivité opprimée et résistante.

Le concept d'une subjectivité opprimée/résistante forgé par la philosophe argentine décoloniale M. Lugones s'inscrit dans la lignée de celui de la *mestiza* d'Anzaldúa.

Comme l'affirme Mestiri dans *Élucider l'intersectionnalité* :

Le *mestizaje* pense simultanément l'oppression et la résistance, non pas au sens d'une économie de moyens dont il faudrait se féliciter, mais au sens où ce sont les deux faces d'une même médaille. L'opprimé est aussi celui, qui, dans le même temps, résiste. Parce qu'il n'a pas le choix, parce que la résistance est une question de survie. Parce que reconnaître la stratégie de contrôle qui est exercée sur soi c'est déjà lutter contre la tendance à la fragmentation qui nous est imposée et qui n'est pas autre chose qu'une négation de la frontière. [...] Contrairement à la métisse « intégrée », la nouvelle *mestiza* incarne ou performe une logique de l'impureté. [...] La logique de la frontière est ainsi éminemment impure, profondément traversée par l'anomalie, entendue comme perturbation d'un ordre, par définition conventionnel, celui qui fragmente à coups de spatule

1. La double conscience est un concept de philosophie sociale qui indique le « dédoublement » que les Afro-Américains auraient ressenti en raison de leur oppression raciale et de leur dévalorisation dans une société dominée par les Blancs. Le concept est souvent associé à William Edward Burghardt Du Bois, qui a introduit le terme dans son ouvrage *The Souls of Black Folk* (1903). Voir W. E. B. Du Bois, *Les âmes du peuple noir*, Paris, La Découverte, 2007.

coloniale. Elle est donc aussi, dans le même temps, résistance à ce même ordre hégémonique.¹

Or, le problème, comme le montre ce passage de Mestiri, n'est pas seulement de traverser les frontières, mais plutôt celui de vivre dans les frontières. Toute la difficulté et l'enjeu d'un féminisme de la frontière consistent dans le fait de les habiter, d'accepter que l'on puisse ne pas être d'un côté ou de l'autre des frontières, mais entre les deux.

Dans *Décoloniser le féminisme* la philosophe affirme :

La frontière étant aussi ce qui réunit, un féminisme de la frontière est aussi un féminisme foncièrement transversal, qui respecte les différences sans les figer ni chercher, par ailleurs, une quelconque identification, qu'elle soit de l'ordre de la fusion ou même de la simple « hybridation ». Croiser sans recouper incarne tout à la fois le mot d'ordre, l'enjeu et la difficulté de la tâche. [...] Le féminisme de la frontière réhabilite les savoirs et les vécus subalternes.²

Un féminisme de la frontière, comme nous dit Mestiri, consiste alors dans le fait d'appartenir, d'être de la frontière plutôt qu'à la frontière.

C'est à Mestiri d'écrire :

Être à la frontière suppose, tout à la fois de considérer la frontière comme un lieu de passage, au moins implicitement, et en raison même de ce caractère transitoire, l'au-delà comme un objectif en soi, un point d'arrivée, la fin du voyage en somme. Dans cette manière de voir les choses, la frontière demeure ce qui doit être traversé, car l'entre-deux est un espace où il est impossible de vivre. C'est très exactement cette conception de la frontière que rejette en bloc le féminisme de la frontière. Si l'on veut prendre l'autre au sérieux, qu'il soit local ou global, alors notre traversée des frontières symbolico-géographiques ne doit pas se concevoir comme un aller simple. Nous

devons revenir à notre point de départ, car ce retour, contrairement à ce qui peut d'emblée nous apparaître, est la condition sine qua non d'un dialogue effectif. [...] Le but du va-et-vient est, à terme, de comprendre que nous résidons dans cet entre-deux qu'est la frontière et d'y résider effectivement, parce que nous avons appris cette instabilité constitutive qui nous caractérise toutes³.

Ce qui nous semble intéressant dans les analyses de Mestiri réside dans le fait qu'elle considère, en suivant en cela la philosophe argentine M. Lugones, la frontière comme un *outil euristique*, c'est-à-dire, comme le soutiennent également Mezzadra et Neilson, une *méthode*.

Tout le travail politique, mais aussi poétique et théorique consisterait alors à assumer ce va-et-vient comme constitutif, à accepter le fait qu'on n'est jamais d'un côté ou l'autre, mais toujours entre les deux. C'est en insistant sur ces frontières comme constitutives que des rencontres, contaminations aptes à générer de puissantes coalitions féministes seront possibles.

En conclusion, **c'est un exercice de déstabilisation des frontières cognitives et spatiales qu'on devrait mettre en œuvre, pour donner toute sa place à la circulation transnationale des idées et des luttes, en privilégiant les subjectivités féministes qui habitent inconfortablement les marges, mais qui pour cette raison même sont capables de produire des formes de résistances imprévues.**

1. Mestiri, S. *Élucider l'intersectionnalité*, op. cit., p. 105.

2. Mestiri, S. *Décoloniser le féminisme*, op. cit., pp 15- 150.

3. Mestiri, S. *Élucider l'intersectionnalité*, op.cit., p. 19.

Disponible dans les librairies

Gresea Échos N°108
Trimestriel : Octobre/Novembre/Décembre 2021

Illustrations couverture

Photo: Jeanne Manjoulet, Paris, 2017,
Across the see and across the barbed wire, Lask, CC.BY.2.0
ISSN: 1377-7718

Editeur responsable:

Bruno Bauraind, c/o GRESEA

Comité de rédaction:

Bruno Bauraind, Anne Dufresne, Sebastian Franco,
Romain Gelin, Natalia Hirtz, Henri Houben, Cédric Leterme.

Maquette

Giorgio Grasso

Mise en page

Nathalie Van Verre

Relecture

Anne-Lise Maréchal
Nathalie Van Verre
Fabrice Renière

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Librairie Ma Campagne
Chée de Waterloo 331, 1060 Saint-Gilles
La boutique du DK
Rue de Danemark, 70b, 1060 Saint-Gilles
La vieille Chéchette
Rue du Monténégro 2-6, 1060 Bruxelles
Presses Universitaires de Bruxelles
Avenue Paul Héger 42, 1000 Bruxelles
Librairie Papyrus
Chaussée de Charleroi 269, 1060 Bruxelles
Press&Café
Avenue Albert 2, 1190 Bruxelles
Librairie La Licorne
Chaussée d'Alsenberg 715, 1180 Bruxelles
Librairie Candide
Place G. Brugmann, 1-2, 1050 Bruxelles
Librairie Poëtini
Rue de Roumanie 28, 1060 Saint-Gilles
Librairie Météores
207 rue Blaes, 1000 Bruxelles
Librairie Pax
4 place Cockerill, 4000 Liège
Librairie Cochet
Place Général Leman 14, 4000 Liège
Librairie Papyrus
Rue Bas de la Place 16, 5000 Namur

Filigranes
Avenue des Arts 39, 1040 Bruxelles
Librairie Tropismes
Galerie des Princes 11 1000 Bruxelles
PointCulture
Rue Royale 145, 1000 Bruxelles
Librairie Volders
Avenue Jean Volders 40, 1060 Bruxelles
Livre aux trésors
Place Xavier-Neujean 27A, 4000 Liège
Librairie À Livre Ouvert
Rue Saint-Lambert 116, 1200 Bruxelles
Librairie Toute la Presse
Avenue de Tervueren 14, 1040 Bruxelles
Librairie Tulitu
Rue de Flandre 55, 1000 Bruxelles
Librairie Saint-Gilles
Avenue A. Demeur 63-65, 1060 Bruxelles
Ozfair
Rue Jean Volders 9, 1060 Bruxelles
Librairie Novembre
Rue du Fort 38, 1060 Bruxelles
Librairie Presse d'Or
chaussée d'Ixelles 29, 1050 Ixelles
La Presse Internationale
rue du Noyer 238, 1030 Schaerbeek
Librairie Quartier Libre
Chaussée d'Alsenberg 374, 1180 Uccle



ABONNEMENT

18 euros/4 numéros
(6 euros/numéro)

Tarif étudiant et allocataire social

8 euros/4 numéros - 3 euros/numéro

IBAN: BE08-0682-4646-5913

BIC (swift): GKCCBEBB

N°Entreprise: 0420-806-883

GRESEA Asbl

Groupe de Recherche pour une
Stratégie économique Alternative

Rue Royale 11, B-1000 Bruxelles

Tél. + 32(0)22197076

Email: info@gresea.be

Site: www.gresea.be